

NATIONALE



D'élevage 2024

TERRE NEUVE & LANDSEER



TAN

EXPOS

CONFIRM

ATTELAGE

CSAU

CERILLY 03

14 AVRIL



ORGANISATION : MME POUVESLE 06 84 50 33 48
TAN : MME SAUVIGNAT 06 09 04 83 31
ATELIERS : MME GODIN 06 61 45 86 00



Sous le patronage de la Société Centrale Canine
(Reconnue d'Utilité Publique, Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture)
et de l'Association Canine du Bourbonnais



Bab'in

LES SAVEURS
DU SUD
POUR CHIENS & CHATS

Bab'in
CLASSIC

Bab'in
4x4
LIBRE

CODICO

nutrition animale

Bab'in
AGI
AGU

Bab'in
AGI
F&O

CODICO SAS - BP 7 - 81240 SAINT AMANS VALTORET - Tel 05 63 98 33 37 - Fax 05 63 98 47 70
codico@wanadoo.fr - www. bab-in.com

CLUB FRANÇAIS DU CHIEN TERRE NEUVE ET DU LANDSEER

41^e EXPOSITION NATIONALE
D'ELEVAGE
CÉRILLY
Dimanche 14 Avril 2024

*Sous le patronage de la
Société Centrale Canine
(Reconnue d'Utilité Publique,
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture)
et de l'Association Canine du Bourbonnais*



Juges :

Mme DETENDER Claire / M. PAULSEN Einar



Qui contacter ?

Adhésions, changement d'adresse	Jean Luc Lassalle	tresorier@cfctnl.org
Gestion dossiers lecture dysplasie et cœur		contact@cfctnl.org
Demandes de cotation	Patrick Bernaux	bernaux.patrick@wanadoo.fr ad
TAN et certificats génétiques santé	Peggy Sauvignat	sauvignat.peggy@orange.fr
Enregistrements résultats d'exposition	Nathalie Pardillos	domainedeflambeau@gmail.com
Challenge beauté - performance	Marina Violet	desempereursdelocean@gmail.com
Délégations régionales	Laurence Godin	bonavista41@gmail.com
Enregistrements résultats concours	MC Cresson Tahon	baie.blanche66@orange.fr
Relations informatiques avec la SCC Corrections sur le site (pedigrées/santé) Homologations titres de champion	Annie Pouvesle	contact@cfctnl.org
Reportages, photos (revue, publications internet)	Nathalie Pardillos	domainedeflambeau@gmail.com
Accès au site du club pour le webmaster	Annie Pouvesle	annie.pouvesle@gmail.com

Le Comité

Président			
Mme Annie Pouvesle	Les Cottats 89330 Verlin	Tel : 06 84 50 33 48	annie.pouvesle@gmail.com
1er Vice Président et secrétaire			
Peggy Sauvignat	254 route de la Tour Blanche 24650 Chancelade	Tel : 06 09 04 83 31	sauvignat.peggy@orange.fr
2ème Vice Président			
Laurence Godin	5 rue Neuve 41100 Pezou	Tel : 06 61 45 86 00	bonavista41@gmail.com
Trésorier			
Jean-Luc Lassalle	Lande de Truzeau 44240 La Chapelle/Erdre	Tel : 02.40.72.59.40	tresorier@cfctnl.org
Administrateurs			
Laurence Didier-Rolland	Chez Dolas 63291 Put Guillaume	Tel / 0682424145	lcdmnewf@icloud.com
Jonan Schibeny	26 rue de l'Eglise 90200-LEPUIX GY	Tel : 06 29 99 00 97	jonan.schibeny@wanadoo.fr
Nathalie Guérini	181 Rte de Sausset 13500 Martigues	Tél : 06 15 35 86 53	nathalieguerini113@gmail.com
Nathy Pardillos Seguet	lieu dit le Riveau 86330 St Jean de Sauves	Tél ; 06 81 50 19 94	domainedeflambeau@gmail.com
Marina Violet	6 route de la Gaspaterie 50390 BESNEVILLE	Tel : 06 78 52 87 52	desempereursdelocean@gmail.com



Comme l'année dernière, nous nous retrouvons au **Parc des Expositions de Cérilly (03)** pour fêter, cette fois-ci,

la **41ème exposition nationale d'élevage du CFCTNL.**

Des ateliers ont été à nouveau organisés : initiation au trait, conseils de toilettage, conseils pour le "handling", présentation du secourisme canin, présentation de disciplines de pistage et recherche de personnes, boutiques pour présenter des fabrications artisanales autour de nos races présentation d'objets évoquant nos races.... L'assemblée générale se tiendra en fin d'après-midi et c'est alors que nous connaissons la composition du nouveau Comité élu.

Un **apéritif offert par le CFCTNL** précédera la remise des récompenses pour le championnat du club et le challenge beauté performance. Et pour tous ceux qui ont créé des liens au fil de ces années, le partage d'une soirée sous le signe des Iles avec un rougail saucisse et une salade de fruits tropicale clôturera cette veille de Nationale d'élevage.

Merci à Madame **Claire DETENDER** et à Monsieur **Einar PAULSEN** d'avoir accepté notre invitation. Leur évaluation des sujets que vous acceptez de leur présenter sera faite dans le respect des standards. Vous avez été un plus nombreux que l'année dernière à répondre à notre invitation. Merci par avance pour votre sportivité car nos races méritent la convivialité et la bienveillance.

Merci à nos secrétaires et commissaires de ring qui vont faciliter l'organisation des jugements et merci aux amis qui participent à la réussite de ce week-end. Merci Sophie et Muriel pour la restauration. Merci à Dylan pour le travail de promotion de l'événement.

Nous voulons remercier les principaux sponsors, SAS Codico Bab'in, Natural Breed, Beefcut pour les dotations et merci pour les cadeaux offerts par nos animateurs de stands.

Le Comité souhaite que vous passiez une bonne journée et que, même si n'obtenez pas les suprêmes récompenses, vous repartiez convaincus que nous avons voulu un événement festif dans le respect de nos belles races.

Merci à vous tous sans qui rien ne pourrait se faire.

A l'heure où j'écris cet édit, je peux encore signer

"La Présidente pour le Comité" mais quand vous lirez ces lignes, vous aurez choisi une nouvelle équipe avec laquelle je n'ai pas voulu continuer l'aventure.

Alors je souhaite bon vent au CFCTNL et merci aux amis qui ont fait un bout de chemin avec moi.

Annie Pouvesle





Cher(e)s toutes et tous,

C'est un véritable plaisir d'accueillir cette année encore, le club du CFCTNL dans l'Allier. Notre territoire est une vraie terre cynophile, avec beaucoup de manifestations canines qui s'y déroulent.

Ce club a toujours tenu une importance particulière dans mon cœur, car le Terre Neuve reste une de mes races préférées. Je suis ainsi toujours adhérent du club, depuis maintenant plus de 10 ans, présent en exposition et en travail à l'eau. Il me reste de très beaux souvenirs de coupe de France, de concours et de réunions amicales. C'est donc avec le plus grand plaisir que je serai présent quelques moments avec vous... et vos chiens lors de cette nationale d'élevage !

J'ai toujours éprouvé beaucoup de plaisir à travailler avec notre présidente Annie, toujours disponible, ouverte et acharnée à défendre le CFCTNL. Mon épouse Annabelle a été pendant 6 ans au comité et secrétaire du club. Des liens forts se sont tissés entre nous, Annie et bien sûr Bernard. Je sais qu'Annie ne poursuit pas l'aventure à ce poste, même si j'espère bien qu'elle restera active pour nos races. Une page se tourne, une très belle aventure, et je souhaite d'ores et déjà toute la réussite pour la future nouvelle équipe.

Au plaisir de vous revoir en Bourbonnais, bien amicalement,

Alexandre Balzer



Le Mot du Maire de Cérilly

Bienvenue à Cérilly en Pays de Tronçais !

La municipalité de Cérilly est heureuse de vous accueillir au sein du cadre champêtre du parc des expositions, théâtre de plusieurs rassemblements dédiés à l'excellence canine, en particulier du CFCTNL.



Commune de 1309 habitants située à l'orée de la célèbre futaie de Tronçais, connue pour la beauté de ses chênes et pour la qualité de ses bois, utilisés pour la réalisation des tonneaux à destination des plus grands crus. C'est aussi un bocage préservé où la nature à toute sa place.

Vous trouverez dans notre centre-bourg tous les services utiles pour passer un agréable séjour.

Cérilly, c'est aussi une identité culturelle forte, à travers nos personnalités et notre patrimoine que nous vous invitons à découvrir. Cette histoire est mise en valeur par la commune et par nos associations, qui œuvrent pour faire connaître cette singularité au plus grand nombre. Il faut aussi souligner l'important tissu d'organisations sportives, offrant des activités diversifiées.

Enfin, nous remercions les clubs canins qui choisissent Cérilly comme point de ralliement, faisant rayonner ainsi notre cité bien au-delà des limites administratives.

Nous vous souhaitons un beau week-end autour de votre passion et nous vous invitons à découvrir notre terroir et ses atouts en vous rendant à l'Office de tourisme situé sur le plan de foire ou sur notre site internet <http://mairiecerilly.fr/>, ou encore, en téléchargeant l'application « IntraMuros ».

Fabien Thevenoux

Maire de Cérilly

RÉFÉRENT BIEN-ÊTRE ANIMAL (BEA)



Le BEA est devenu une préoccupation incontournable pour tous nos rassemblements et épreuves de travail et ce, à juste titre.

La personne désignée sur notre Nationale d'élevage 2024 est Laurence Didier Rolland.

Respect des règles essentielles du B.E.A. :

- pas de colliers étrangleurs sans retenue,
- pas de colliers à pointe,
- pas de colliers électriques,
- pas de potences,
- pas de présentation des chiens avec une laisse très tendue qui empêche le chien de marcher librement,
- pas de station trop prolongée sur une table de toilettage,
- pas de cages trop petites pour un chien,
- pas de chiens abandonnés pendant une longue durée par l'exposant,
- pas de chiens sans boisson (pas toujours indiqué de laisser une gamelle d'eau dans la cage),
- pas de chiens laissés dans les voitures ou dans les fourgons fermés ...

La responsable B.E.A. pourra intervenir auprès du propriétaire du chien concerné, ou fera un appel micro pour que ce propriétaire intervienne dans les meilleurs délais.

Si rien ne se passe, il sera fait appel aux forces de police. La personne qui refuserait d'obtempérer pourra se faire exclure de la manifestation pour ensuite être convoquée en conseil de discipline par le club organisateur et l'association canine territoriale.



RÈGLEMENT DE LA NATIONALE D'ÉLEVAGE

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION NATIONALE D'ÉLEVAGE DU CFCTNL

1 : LIEU, DATES

L'exposition se tiendra à Cérilly (03) le dimanche 14 avril 2024

2 : ARRIVÉE ET JUGEMENTS

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 heures. Les jugements commenceront à 9h30 précises et pourront être interrompus pour le déjeuner.

3 : SORTIE DES CHIENS

La sortie des chiens sera libre.

4 : SERVICE VÉTÉRINAIRE

Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

5 : TOILETTAGE

Il est interdit de préparer le chien à proximité du ring en utilisant des substances ou un quelconque matériel. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Des espaces spécifiques seront mis en place. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

6 : PRÉSENTATION

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

Lors du jugement des classes individuelles, le présentateur n'est pas autorisé à porter de vêtement affichant ostensiblement le nom de l'élevage.

Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITÉ lors de toute exposition canine.

Les potences sont interdites dans les expositions.

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC.

Obligation est faite à l'organisateur d'effectuer des contrôles. **Un responsable du bien-être animal est nommé et indiqué au catalogue et clairement identifié sur le terrain.**

7 : ANNULATION

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

8 : ENGAGEMENTS

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1ère catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

a Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.

b Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (papier ou online) Pour les engagements en Groupe ou Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par

l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement être inscrits dans une classe individuelle et en avoir réglé le montant. Les droits d'engagement doivent être réglés au moment de l'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception ; ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétéran.

9 : ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS

CLASSE INTERMÉDIAIRE Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé

CLASSE OUVERTE Pour les chiens âgés de quinze mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

CLASSE TRAVAIL Pour les chiens âgés de quinze mois minimum, et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC. (photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. La récompense doit être obtenue avant la dernière date de clôture des engagements à l'exposition.

CLASSE BABY (facultative) - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...

CLASSE PUPPY (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...

CLASSE DE JEUNE (obligatoire) - Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

CLASSE CHAMPION (obligatoire) - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation.

CLASSE VÉTÉRAIRE (obligatoire) - Possible à partir de 8 ans Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement. Pour être inscrit dans les classes ci-dessous, le chien doit également concourir, à titre individuel.

CLASSE D'AFFIXE (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variétés, sans distinction de sexe, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

CLASSE DE REPRODUCTEURS (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1er degré, pouvant être nés chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

Autre catégorie :

Chien « ne concourant pas » :

Pour tout chien âgé de 4 mois minimum, titulaire d'un document d'origine LOF ou inscrit à un livre reconnu FCI et possédant un carnet de santé à jour. Ce chien ne figure au catalogue et ne participe à aucun jugement de l'exposition et ne peut être confirmé à cette occasion.

10 : RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS

Le montant des engagements doit être réglé :

- Au moyen d'un titre de paiement à l'ordre du CFCTNL adressé par voie postale à CEDIA en même temps que la feuille d'engagement.
- Par prélèvement CB si l'engagement est fait par la voie Internet.

11 : CLÔTURE DES ENGAGEMENTS

La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement matériel effectué après la date fixée par les organisateurs (date de réception)

sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

12 : REFUS OU EXCLUSIONS

- 1) Des engagements : L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.
- 2) Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :
 - a) ceux refusés par le Service Vétérinaire
 - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés
 - c) Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés
 - d) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
 - e) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.
 - f) Les chiens estropiés, borgnes aveugles et les chiennes allaitantes.

13 : JUGEMENTS

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmez de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront disqualifiés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer.

14 : QUALIFICATIFS

Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRÈS BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notables ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIÉ - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ÊTRE JUGE : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRÈS BON (les chiens qualifiés BON ou SUFFISANT ne pourront prétendre à un classement).

15 : RECLAMATIONS

Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à **trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation**. Cette caution restera ac-

quise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

16 : SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

17 : CONFIRMATION

La prise en compte de toute demande exigera que le dépôt des documents liés à la confirmation soit fait auprès du secrétariat de ring avant l'examen du chien. Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du titre de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi.

18 : PROPHYLAXIE DE LA RACE

Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition.

19 : AVIS AUX EXPOSANTS RÉSIDANT A L'ÉTRANGER

L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition.

20 : DROIT A L'IMAGE. Les exposants acceptent que des photos et/ou vidéos soient faites pendant la manifestation. La publication des documents ne devra porter préjudice à l'association et au exposants.

Par la Société Centrale Canine

Publié 25/08/2021 à 16:05 - Mis à jour le 25/08/2021 à 16:08

La Centrale Canine s'engage pour le Bien-être des chiens en rédigeant le Guide des Bonnes Pratiques en élevage canin. Il a pour objectif de recenser les actions à mettre en place pour s'assurer du bien-être de son (ou ses) chien(s).

Le bien-être est défini par 5 libertés fondamentales :

1. L'absence de soif, de faim ou de malnutrition
2. L'absence d'inconfort physique
3. L'absence de douleur, de blessure, de maladie
4. L'absence de peur, de stress, de détresse (aspect psychologique)
5. L'expression des comportements normaux, par exemple : la possibilité de creuser, courir, interagir avec ses congénères, explorer, ...

Il est indispensable de veiller au respect de ces 5 libertés pour que nos chiens puissent être toujours dans un état de bien-être optimal !

Partenaire du Club

Bénéficiez d'avantages exclusifs grâce à l'Agria Breeders Club

Gratuit et sans engagement

Ça m'intéresse !

www.agriabreedersclub.fr/chien/contact

PROGRAMME

41ème Exposition Nationale d'Élevage Terre Neuve et Landseer 14/04/2024

7h	Ouverture du Parc des Expositions
8h	Accueil des exposants , café, viennoiseries Remise des catalogues et cadeaux de bienvenue Contrôle vétérinaire
9h	Présentation du jury et début des jugements
<p>M Einar Paulsen : Terre Neuve et Landseer Terre Neuve mâles Baby et puppy, jeune, intermédiaire, ouverte, travail, CACS, champion, vétéran Terre Neuve femelles Baby, puppy, champion et vétéran Landseer mâles, baby, puppy, jeune, intermédiaire, ouverte, travail, CACS, champion, vétéran</p>	
<p>Mme Claire Detender: Femelles Landseer et Terre Neuve Landseer : jeune, intermédiaire, ouverte, travail, CACS, champion, vétéran Terre Neuve : jeune, intermédiaire, ouverte, travail, CACS,</p>	
<p>Pause déjeuner en fonction de l'avancement des jugements (vers 13h)</p>	
<p>15h Ring d'honneur Junior handling (6/11 ans /12/17 ans) Récompenses offertes par J.Schibeny</p>	
<p>Meilleurs Baby, Puppy et Espoirs terre neuve et landseer</p>	
<p>BOB et BOS landseer meilleur jeune, vétéran, travail, champion landseer</p>	
<p>BOB et BOS Terre Neuve meilleur jeune, vétéran, travail, champion</p>	
<p>Meilleur lots d'affixe TN et landseer Meilleurs lots reproducteur TN et landseer</p>	
<p>Meilleur TN Blanc et Noir Meilleur TN Marron</p>	
<p>Remise du trophée "Marie Claire Engrand " au meilleur Terre Neuve de l'exposition. Remise des trophées Meilleur blanc et noir et meilleur marron terre neuve Remise d'un trophée au meilleur espoir Terre Neuve Remise trophée meilleur Landseer.</p>	

Les bonnes volontés seront bienvenues pour la remise en état des lieux après l'exposition.

Quelques précisions pour le bon déroulement de la journée : Toilettage et propreté du site :

L'usage des pulseurs ne sera possible qu'à l'extérieur du hall, dans les espaces prévus pour cela.

- Deux espaces seront accessibles dimanche sans réservation, pour un toilettage ponctuel, sans installation de cage.
- Les exposants ou groupes d'exposants ayant engagé plusieurs chiens peuvent réserver auprès de la Présidente et par mail, un espace avec électricité, **utilisable seulement à partir de 7h dimanche matin.**
- Les participants aux ateliers samedi après-midi pourront installer leurs chiens sous les préaux qui ne seront pas utilisés par ces ateliers.
- Des cages pourront être installées dans le hall samedi entre 17h et 19h. Le Club ne sera pas responsable de ce matériel en l'absence de leur propriétaire.
- L'accès au parking ne sera pas possible entre 22h samedi et 7h dimanche.
- **Pas de véhicules stationnés près du bâtiment.**
- La propreté des lieux est de la responsabilité de chacun, que ce soit pour les poils ou pour les déjections canines.
- **Le passage du TAN** pour ceux qui se sont inscrits, se déroulera samedi après-midi, de 14h30 à 16h30.

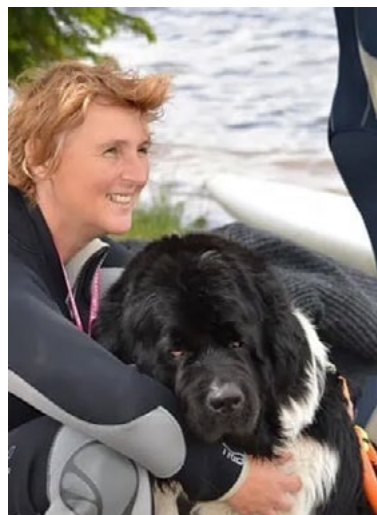
Présentation du jury de la Nationale d'élevage 2024 du CFCTNL.

Nous sommes honorés d'accueillir Monsieur Einar PAULSEN en provenance du Danemark. Sa présence parmi nous est une opportunité, nous sommes ravis qu'il ait accepté notre invitation. Il apporte avec lui une richesse d'expérience en tant que spécialiste de la race Terre Neuve qu'il élève depuis de nombreuses années sous le préfixe « Cannon Bear's », nous sommes impatients de le voir à l'œuvre également pour les Landseer, race qu'il juge également. Il saura évaluer avec toute la rigueur requise au plus près des standards, les mâles des deux races qui fouleront le ring ainsi que les babies, puppies, championnes et vétérans femelles.

Nous avons également la grande joie d'accueillir Madame Claire Detender, une juge française connaisseuse de la race Terre Neuve pour l'avoir également élevée sous l'affixe « Du Lac des Gros Ours noirs ».

Elle côtoie également depuis toujours les Landseer tant au bord des rings de beauté que des épreuves de travail à l'eau. Elle aura, sans nul doute, une approche bienveillante de nos races. Elle jugera les femelles de nos deux races, apportant avec elle son expertise des standards.

Que cette journée soit placée sous le signe du respect, de la gratitude et de la reconnaissance envers ces deux juges en acceptant leurs jugements en toute sportivité. Ils sont au service du respect de nos standards et de la cynophilie, ils partagent avec nous l'amour de nos chiens.



RÉCOMPENSES

Le Comité du CFCTNL tient à remercier chaleureusement les donateurs de récompenses pour les exposants. Chaque exposant reçoit 2 sous-verre offert par le CFCTNL ainsi qu'un bloc note et stylo publicitaire par Babin' codico. Merci à Laurence Lepoivre pour la réalisation des sous-verre.

Le CFCTNL offre aux exposants et à la personne accompagnant un café et une viennoiserie à leur arrivée. Nombreux flots pour les meilleurs et les chiens classés.

Chaque exposant classé reçoit un flot	Chaque baby et puppy reçoit un jouet
Aux lauréats du championnat club	Croquettes Beef-cut
Aux éleveurs ayant 20 ans d'ancienneté d'élevage	Ardoise offerte par Jonan Schibeny.
CAC RCAC CACJ CACV	Croquettes Babin codico
Lots d'élevage, lots d'affixes	Croquettes Natural Breed
BOB et BOS de chaque race	Bavoires brodés offerts par Jonan Schibeny
Jeunes présentateurs	Flots offerts par Jonan Schibeny
Meilleurs TN Blanc et noir et marron et meilleur landseer	L'Créative offre des bavoires brodés
Aux meilleurs travail de chaque race	association ACSE la Presqu'île offre un dessous de plat bois gravé
aux meilleurs de race Terre Neuve et Landseer	Suzanne Trazzi offre deux horloges peintes
Remerciements aux autres donateurs	
Le fleuriste "Peter Flower" fleurit l'événement.	Jade de Doggychou offre ses services
Champagne offert aux juges par "Rigot Caillez"	Ophélie Bonnet de l'Aloé Vera
Merci à JP et E Roussel et C Montmain qui prêtent leur charrette	

RÈGLEMENT DES DIFFÉRENTS TITRES DE CHAMPIONS DE FRANCE

Champion de France Jeune CHJ

1er Excellent en classe jeune mâle et femelle par race au championnat de France SCC ou à la Nationale d'Élevage

Test caractère

Test Santé : voir tableau "santé".

N'ouvre pas l'accès à la classe champion.

Champion des Expositions Nationales Jeune CHEN-J

3 CACS-J en Expositions Nationales, obtenues sous 3 juges différents.

Test caractère + Test Santé : voir tableau "santé".

N'ouvre pas l'accès à la classe champion.

Champion de France de Conformité au Standard CH-CS

1 CACS de l'Exposition de Championnat de la S.C.C. ou 1 CACS de l'Exposition Nationale d'Élevage du Club ou 2 RCACS de Championnat (SCC ou NE) dans un intervalle de 2 ans (du 1er janvier au 31 décembre)

+ **1 CACS** dans une exposition CACIB

+ **1 CACS** dans une Spéciale de race en exposition Nationale ou Internationale (ou 2 RCACS en Spéciale de Race)

Test caractère + Test Santé : voir tableau "santé".

Ouvre l'accès à la classe champion.

ATTENTION !

le délai des RCACS est identique au CACS, c'est à dire que la demande d'homologation doit être envoyée dans les deux mois maximum qui suivent l'obtention de la dernière récompense ou examen de santé.

Le délai pour l'obtention des autres critères d'homologation (CACS en Spéciale, santé, TC) est de 2 ans la première date prise en compte étant celle de l'obtention de la première RCACS de Championnat.

Champion des Expositions Nationales CHEN

6 CACS obtenus lors des expos à CAC exclusivement (dont 1 en « spéciale »), sous trois juges différents.

Tous les CACS doivent être obtenus en expositions NATIONALES (en 24 mois maximum).

1 Excellent classé parmi les 4 premiers à la Nationale d'Élevage

Test caractère

Test Santé : voir tableau "santé".

Ouvre l'accès à la classe champion.

Champion de France Vétérán CHV

1er Excellent en classe vétérán à la Nationale d'Élevage ou au Championnat de France SCC

Test caractère

Test Santé : Non

N'ouvre pas l'accès à la classe champion

Champion des Expositions Nationales Vétérán CHEN-V

3 CACS-V en Expositions Nationales, obtenues sous 3 juges différents.

Test caractère

Test Santé : Non

N'ouvre pas l'accès à la classe champion

NOTA : Pour toute demande d'homologation de ces titres, le chien devra obligatoirement être confirmé (à l'exception des chiens résidant à l'étranger) et être identifié ADN, la présence de l'empreinte génétique devant être enregistrée dans notre base de données.

PALMARÈS championnat des expositions du club 2023

Récompenses remises aux éleveurs membres du club et présents la veille de la NE à Cérilly le 13 avril 2024

Terre Neuve Mâle			
Médaille OR Champion CLUB 2023	Sophie Delacroix	Oukaya Forever Russel Crowe	681
Médaille ARGENT	Christine Vernet	Renjo de la Terre des Ours	468
Médaille BRONZE	Sophie Delacroix	Oukaya Forever Trèfle à 4 Feuilles	453
Landseer Mâle			
Médaille OR Champion CLUB 2023	Maupetit M-laure	Cooper	138
Médaille ARGENT	Sauvignat Peggy	Rokfor izUnikalnoy Kollektsh	87
Médaille BRONZE	Christine Montmain	Secret Garden Des Pandas Des Terres Rouges	42
Terre Neuve Femelle			
Médaille OR Champion CLUB 2023	Sophie Delacroix	Oukaya Forever Petite Amie	510
Médaille ARGENT	Christine Vernet	Sur le Toit du Monde de la Terre des Ours	438
Médaille BRONZE	Jean Paul Roussel	Mermaid's Pride Rescue Girl	368
Landseer Femelle			
Médaille OR Champion CLUB 2023	Anne Lyse Laly	Sonny Del Fior Lago	203
Médaille ARGENT	Sauvignat Peggy	Destiny Carpathian Valley	187
Médaille BRONZE	M Laure Maupetit	Tekila du Domaine de Boutlande	122

Classement « TOP ELEVAGE » 2023 du CFCTNL

Les récompenses seront remises aux éleveurs membres du club et présents la veille de la NE à Cérilly le 13 avril 2024

Terre Neuve			
Top élevage en OR 2023	S Delacroix	OUKAYA FOREVER	3485
Top élevage Argent 2023	MChristine Vernet	TERRE DES OURS	1146
Top élevage Bronze 2023	Karine Ruiz	TERRE DE NEAURE	730
Landseer			
Top élevage en OR 2023	ML Maupetit	DU DOMAINE DE BOUTLANDE	486
Top élevage Argent 2023	Sauvignat Peggy	DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE	188
Top élevage Bronze 2023	Karine Reboul	DE LA TRIBU LANDKA	44

Challenge Beauté- Performance (2023)

Ce trophée récompense le meilleur chien de chaque race d'une année civile, qui aura obtenu de bons résultats dans 3 réunions de beauté et dans 3 épreuves parmi le travail à l'eau, l'attelage, l'obéissance ou la recherche utilitaire.

TERRE NEUVE	
1er Oukaya Forever Runtheworld à L Thiebaut	325
2ème So Addict des Oursons du Vent à R Beghin	305
3ème exaequo Mermaid's Pride rescue Girl JP Roussel	270
3ème exaequo Oukaya Forever Planète au Trésor à M Girardot	270
5 ème Easy Rider Place On Earth à MC Ctresson Tahon	245
6ème Romy des Empereurs de l'Océan à I. Boulay	165
LANDSEER	
1er Rhapsodie du Domaine des Pins d'Aurécanie à Geffroy Philippe	215

GRILLE DE SÉLECTION DU TERRE NEUVE

TB = Très Bon
 EXC = Excellent
 CI = Classe Intermédiaire
 CO = Classe Ouverte
 CT = Classe Travail
 CCH = Classe Champion

SPE = Spéciale de race
 RE = Régionale d'élevage
 NE = Nationale d'élevage
 CHPT = Championnat de France

Proposée le Comité CFCTNL 15 février 2024 Approuvée par le comité de la SCC le 20 mars 2024 Mise en application au 1er avril 2024

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
CONFIRME	Sujet CONFIRME + TAN + 1 EXC dans une exposition + Dysplasie de la hanche: lecture A,B ou C + Cystinurie génétique sain ou porteur + Identification Génétique enregistrée à la SCC	Sujet CONFIRME + TAN + 1 EXC en SPE, RE, CHPT ou NE ou 1 TB si Brevet ou 3° degré sauvetage à l'eau + Dysplasie de la hanche: lecture A,B ou C + Cystinurie génétique sain ou porteur + Indemne-de Sténose aortique (AS-0), et pulmonaire (PS0) + Dysplasie du coude : lecture 0, SL ou 1 + Identification Génétique enregistrée à la SCC	RECOMMANDE	ELITE B	ELITE A
			Sujet CONFIRME + TAN + 3 EXC en SPE, RE, CHPT ou NE sous 2 juges différents dont 1 en NE, ou 3 TB si Brevet ou 3° degré sauvetage à l'eau + Dysplasie de la hanche: lecture A ou B + Cystinurie génétique sain ou porteur + Indemne-de Sténose aortique (AS-0) et pulmonaire (PS0) + Dysplasie du coude : lecture 0, SL + Identification Génétique enregistrée à la SCC	Sujet CONFIRME ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Dysplasie de la hanche: lecture A ou B + Cystinurie génétique sain ou porteur + Indemne-de Sténose aortique (AS-0) et pulmonaire (PS0) + Dysplasie du coude : lecture 0, SL + Compatibilité génétique avec ses descendants	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants

GRILLE DE SÉLECTION DU LANDSEER

TB = Très Bon
 EXC = Excellent
 CI = Classe Intermédiaire
 CO = Classe Ouverte
 CT = Classe Travail
 CCH = Classe Champion

SPE = Spéciale de race
 RE = Régionale d'élevage
 NE = Nationale d'élevage
 CHPT = Championnat de France

Adoptée en réunion de Comité CFCNTL le 15 février 2024 Approuvée par le comité de la SCC le 20 mars 2024 Mise en application le 1er avril 2024

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
			RECOMMANDÉ	ELITE B	ELITE A
CONFIRME	Sujet CONFIRME + TAN + 1 EXC dans une exposition + Dysplasie de la hanche: lecture A,B ou C + Test Génétique Myélopathie Dégénérative : indemne ou porteur + Identification Génétique enregistrée à la SCC	Sujet CONFIRME + TAN + 1 EXC en SPE, RE, CHPT ou NE ou 1 TB si Brevet ou 3° degré sauvetage à l'eau + Dysplasie de la hanche: lecture A,B ou C + Test Génétique Myélopathie Dégénérative : indemne ou porteur + Dysplasie du coude : lecture 0, SL ou 1 + Identification Génétique enregistrée à la SCC	Sujet CONFIRME + TAN + 3 EXC en SPE, RE, CHPT ou NE sous 2 juges différents dont 1 en NE ou 3 TB si Brevet ou 3° degré sauvetage à l'eau + Dysplasie de la hanche: lecture A ou B + Test Génétique Myélopathie Dégénérative : indemne ou porteur + Dysplasie du coude : lecture 0, SL ou 1 + Identification Génétique enregistrée à la SCC	Sujet CONFIRME ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants	Sujet RECOMMANDÉ ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants



CLUB FRANCAIS DU CHIEN TERRE-NEUVE ET DU LANDSEER

Affilié à la Société Centrale Canine – Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Formulaire (mise à jour 10 septembre 2017, et 25 novembre 2023 applicable au 1er janvier 2024)



CHAMPIONNAT CLUB

Nom du chien..... Affixe.....
 Identification..... LOF..... Né(e) le RACE : Terre Neuve Landseer
 Propriétaire : Nom..... Prénom..... Mail.....@..... Tél
 Adresse Ville/Code Postal.....

Règlement Championnat Club

Seuls les chiens des adhérents à jour de cotisation peuvent figurer sur le « Classement du CHAMPIONNAT des EXPOSITIONS » et le « Classement du TOP ÉLEVAGE » du CFCTNL. Si votre chien n'apparaît pas dans le championnat du CFCTNL et que vous êtes adhérent à jour de cotisation, VOUS devez aller mettre à jour votre "cheptel" dans votre espace membre (même si vous n'êtes pas éleveur). Le classement se fait à partir des résultats des chiens ayant obtenu le qualificatif EXCELLENT dans les Expositions Spéciales, Régionales et Nationale d'élevage. Le nombre d'expositions à prendre en compte est limité à 10 meilleurs résultats au choix du demandeur. La participation du chien à la nationale d'élevage ou à 2 régionales d'élevage est obligatoire ainsi qu'à la Nationale d'élevage au cours de laquelle les récompenses sont remises.

Les points sont attribués dans les classes :

JEUNE – INTERMÉDIAIRE – OUVRIÈRE – TRAVAIL – CHAMPION – VÉTÉRAN.

Les trois meilleurs chiens mâles et femelles d'une année civile sont récompensés par l'attribution de médailles d'or, d'argent et de bronze.

Pour valider le Titre Champion Club de l'année, le ou les propriétaires du chien doivent être adhérents du CFCTNL. Ils doivent en faire la demande avant le 31 janvier de l'année suivante au moyen de l'imprimé prévu à cet effet. La radiographie de dépistage de la dysplasie des hanches doit être lue officiellement et le résultat doit être A ou B (conforme aux lectures A, ou B obligatoires pour homologuer le titre de champion de France de conformité au standard de la SCC). Les résultats sont contrôlés 1 mois avant la remise des récompenses (décision du 11 mars 2023, applicable au 1er janvier 2023). Si le 1er du classement, vainqueur de la médaille d'or ne peut pas valider le titre, le chien classé 2ème (médaille d'argent), voir 3ème (médaille de bronze) recevra le Titre de Champion Club de l'année.

Les expositions prises en compte sont celles transmises au Club et validées par le CFCTNL.

Le classement du Championnat des expositions est ouvert du 1er Janvier au 31 Décembre d'une année civile.

La remise des récompenses aux Champions Club se fait durant la Nationale d'élevage ou le "WEEK END du CFCTNL sous réserves que le chien y participe et que son propriétaire soit toujours membre du club ».

DATE	Nationale D'élevage	Régionale D'élevage	Spéciale de race CACS	Spéciale de race CACIB	RESULTATS	POINTS
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
TOTAL						



Formulaire applicable à compter du 01/01/2024

CHALLENGE BEAUTÉ PERFORMANCE 2024

Nom du chien : _____ Affixe : _____
 Identification : _____ Né(e) le : _____ RACE Terre-Neuve Landseer
 Propriétaire : Nom _____ Mail : _____
 Prénom _____ Adresse : _____ Ville / Code postal : _____

Règlement du Challenge Beauté Performance

Il faut obligatoirement avoir participé à la Nationale d'Élevage du CFCTNL l'année pour laquelle le challenge est demandé et y avoir obtenu au moins un Très Bon.

Cette coupe récompense le meilleur chien de chaque race d'une année civile, qui aura obtenu de bons résultats dans 3 réunions de beauté et dans 3 épreuves parmi le travail à l'eau, l'attelage, l'obéissance ou la recherche utilitaire, en France. Les disciplines additionnelles ont été retenues, soit pour leur lien avec les épreuves de travail à l'eau, soit pour leur référence historique avec nos races. Le « panachage » des épreuves est possible : vous pouvez par exemple reporter un résultat de travail à l'eau + un résultat d'attelage + CSAU* Excellent. Les résultats de beauté sont pris en compte dans les classes « jeune », « intermédiaire », « ouverte », « travail », « champion », « vétérán », « méditerranéen » dans les expositions Internationales (CACIB), Nationales (CAC), Nationale d'élevage, Championnat de France et Régionales d'élevages. Les résultats de travail sont pris en compte dans toutes les réunions de travail organisées au cours de l'année civile pour laquelle le challenge est en compétition.

Pour participer à cette coupe, les adhérents du CFCTNL doivent envoyer, les résultats de leur(s) chien(s) de façon VOLONTAIRE : photocopie des slips de jugement et du carnet de travail. Les points ne sont pas cumulables (exemple : un chien 1^{er} excellent CAC CACIB recevra 70 points).

Possibilité de participer à cette coupe en ne possédant qu'un ou deux résultats de travail, et/ou qu'un ou deux résultats de beauté.

Cependant, quel que soit le nombre de participations, le total sera divisé par 6.

Travail à l'eau	TRAVAIL (joindre les photocopies du carnet de travail)			Points	BEAUTE (joindre les justificatifs) Expositions
	Attelage	Obéissance	Recherche Utilitaire		
BREVET mer	Classe II EXC	Classe III EXC	Classe III EXC	75	BOB RE + boîtes expos
Sélectif EXC	Classe II TB	Classe III TB	Classe III TB	70	BOS RE + boîtes expos
3ème degré EXC	Classe I EXC	Classe I EXC	Classe I EXC	70	CACIB / CAC NE ou Ch.
Sélectif TB	Classe I TB	Classe I TB	Classe II EXC	65	RCACIB / RCAC NE ou Ch.
3ème degré TB	Classe I TB	Brevet EXC	Classe II TB	60	CAC
2ème degré EXC	Brevet 165 à 169ps	Brevet TB	Classe II TB	55	RCAC
2ème degré TB	Brevet 120 à 149ps	Brevet TB	Classe I EXC	45	1 ^{er} Excellent
1 ^{er} degré EXC	Brevet 120 à 149ps	Brevet B	Classe I TB	40	2ème Excellent
				35	3ème Excellent
				30	Excellent
1 ^{er} degré TB & B		Brevet EXC		20	Très Bon

*CSAU : Certificat de Sociabilité et d'Adaptation à l'Utilisation (bonus = 5 points si Excellent)

Exemple	Lieu	Date	Résultat	Points
Exemple	Montluçon	12/03/2017	Excellent NC	30
ExPO 1 :				
ExPO 2 :				
ExPO 3 :				
TRAVAIL 1 :				
TRAVAIL 2 :				
TRAVAIL 3 :				
CSAU * :				
Total :				0

CONSEILS & DIRECTIVES D'ÉLEVAGE

(Applicable au 01/04/2024)



Ces conseils sont révisables à tout moment sur décision du Comité.

En préambule, nous rappelons que tout éleveur, en devenant titulaire d'un affixe, s'est engagé auprès de la SCC :

« L'affixe, qui peut être assimilé à la raison sociale de l'élevage, en assure, en quelque sorte la traçabilité ainsi que la signature. C'est la preuve de son engagement, sa profession de foi. Cela implique que l'éleveur s'engage à n'élever que des chiens inscrits au Livre des Origines (L.O.F. pour les français), dans le respect de l'éthique et des règles professionnelles. L'éleveur suit de ce fait les directives des associations spécialisées de races pour la ou les races qu'il a en charge. L'éleveur s'engage ainsi à tout mettre en œuvre pour proposer aux futurs maîtres des compagnons dignes de ce nom. » (Source : <https://www.centrale-canine.fr/articles/laffixe>).

En conséquence, les conseils & directives d'élevage du CFCTNL doivent être suivis par tout éleveur occasionnel ou non.

Ils tiennent compte des spécificités de nos races molossoïdes. S'ils ne concernent pas les méthodes de sélection (inbreeding, outcrossing et linebreeding), ils sont un guide pour la production de sujets se rapprochant le plus possible du standard, c'est-à-dire du modèle idéal, tout en protégeant la santé des reproducteurs et de leurs descendants. En définissant l'éthique de l'élevage, à laquelle nous devrions tous adhérer par respect pour nos Terre-Neuve et Landseer, elles sont un engagement vis-à-vis de nos races.

Ces directives sont les suivantes :

1. L'éleveur s'engage à respecter la réglementation en vigueur (Arrêté du 7 juillet 2016 modifiant l'arrêté du 3 avril 2014, les réglementations FCI et SCC) et à ne produire que des Terre-Neuve et/ou des Landseer inscrits au L.O.F., donc issus de parents dûment confirmés avant la saillie et identifiés génétiquement (ADN).
2. L'éleveur s'engage à ne vendre ni chiots ni adultes : à des revendeurs, à des laboratoires, à des animaleries, dans des foires et des salons aux chiens.
3. Tous les chiens vivant à l'élevage doivent être entretenus, soignés, alimentés et traités avec respect. Tous les chiens ou chiots présents à l'élevage, reproducteurs ou non, doivent bénéficier d'un gîte adapté à leur stade physiologique.
4. Les propriétaires de reproducteurs mâles ou femelles devraient présenter, au moins une fois par an, une partie de leur cheptel à la Nationale d'Élevage, au Championnat de France, à une Régionale d'Élevage ou à une spéciale de race.
5. L'éleveur ne doit pas laisser un chiot quitter l'élevage avant l'âge de 8 semaines révolues (loi du 6/01/99 – arrêté ministériel du 7/07/16), cependant le club préconise un départ de l'élevage à partir de la 10^{ème} semaine.
6. La lice devra être âgée d'au moins 18 mois au moment de la saillie, et de moins de 8 ans. Elle ne pourra faire plus de 3 portées sur une période de 24 mois.
Nous dérogeons aux règles SCC du 1er janvier 2020 (voir encadré en bas de page) car nous tenons compte du fait que nous élevons des molosses. A ce titre, nous demandons 18 mois et non 15 mois pour la mise en reproduction.
7. la double saillie est autorisée à condition qu'elle ait été déclarée à la SCC et que tous les chiots possèdent leurs tests de filiation.
8. Il est demandé aux éleveurs, qu'ils soient occasionnels ou non, ainsi qu'aux propriétaires d'étalons :
 - de faire radiographier et faire lire officiellement leurs reproducteurs (TN et LDS) en vue du dépistage de la dysplasie de la hanche. Un chien stade C ne pourra reproduire qu'avec un chien stade A ou B. Au delà du stade C, la reproduction est à proscrire.
 - de faire radiographier et faire lire officiellement leurs reproducteurs (TN et LDS) en vue du dépistage de la dysplasie du coude. Un chien stade 1 ou 2 ne pourra reproduire qu'avec un chien stade 0 ou SL.
 - de faire effectuer sur leurs reproducteurs (TN) un contrôle cardiaque par écho-doppler. Seuls les chiens de stade AS0, PS0 lus officiellement pourront reproduire.
 - de faire dépister leurs reproducteurs (TN et LDS) pour la cystinurie. Un chien porteur ou non testé ne pourra reproduire qu'avec un chien testé génétiquement indemne ou issu de "Parents libres" avec filiation ADN. Un chien malade ne reproduira pas.
 - de faire dépister leurs reproducteurs (LDS) pour la Myélopédie dégénérative par test génétique. Un chien porteur ou non testé ne pourra reproduire qu'avec un chien testé génétiquement indemne ou issu de "Parents libres" avec filiation ADN. Un chien malade ne reproduira pas. Un chien étranger doit être testé avant mise à la reproduction selon les conditions définies ci-dessus.

9. L'éleveur s'engage à ne produire que des chiots de couleurs reconnues par le standard en vigueur. L'éleveur restera vigilant quant aux mariages de couleurs ou de récessivités de couleurs différentes, plusieurs laboratoires dont la SCC (pack génomique) proposant des tests d'identification de couleur. Il est fortement déconseillé de faire reproduire deux porteurs de dilution entre eux pour des raisons de risques de pathologies (alopécie des robes diluées- ARD, et dysplasie folliculaire).

10. L'éleveur membre du club, lors de la vente de ses chiots, informera l'acquéreur de l'existence du CFCTNL et lui remettra une demande d'adhésion comportant sa signature de parrainage.

La Commission Élevage reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire et encourage les éleveurs à signaler tout problème de santé particulier qu'ils peuvent rencontrer au sein de leur production (à terme, des protocoles de recherche pourront leur être soumis).

NB : Les propriétaires de reproducteurs sont informés qu'ils peuvent se référer au Règlement International d'Élevage de la FCI , qui a été adopté en assemblée générale les 11 et 12 juin 1979 à Berne (Suisse), puis modifié en novembre 2022 à Madrid. Un producteur qui déclare la saillie de sa chienne à la Société Centrale Canine adhère implicitement aux règlements de cette dernière et à ceux qu'elle a adoptés, dont le Règlement International d'Élevage de la Fédération Cynologique Internationale. Cette analyse a été partagée par la Cour de Cassation le 13 décembre 2005 (Cass civ 1ère, 13 décembre 2005, pourvoi n°04-14.240).

*Les règles d'élevage de la Société Centrale Canine sont modifiées comme suit depuis le 01/01/2020 :

- Pas plus de 8 portées dans la vie de la chienne
- La déclaration de saillie ne sera acceptée que si la lice est âgée d'au moins 15 mois à la date de la saillie.

La déclaration SERA REFUSÉE pour toute chienne n'ayant pas atteint cet âge.

- Interdiction de faire saillir une chienne à partir de son 9^{ème} anniversaire
- Autorisation des mariages Fauve x Merle uniquement si un test ADN montre que le fauve en question n'est pas porteur de Merle (*ne concerne pas nos races*)
- Pas plus de 3 portées en 2 ans pour une même chienne (rappel de la recommandation du Ministère, la déclaration de saillie sera néanmoins acceptée).

Source : formulaire de certificat de saillie SCC

Babin®

AUTHENTIQUE PAR NATURE

Saint-Amans-Valtoret 1975



DEMANDE D'OBTENTION DU TITRE « ÉLEVAGE SÉLECTIONNÉ »

Adresser le dossier complet au Président du Club Français du Chien Terre-Neuve et du Landseer

Race : Terre-Neuve Landseer

Nom Prénom

Affixe

Adresse

Code Postal Ville

Tél: Courriel @

Numéro Eleveur Société Centrale Canine

ATTESTATION A REMPLIR PAR LE POSTULANT

Je soussigné

certifie avoir pris connaissance des conditions relatives au titre « Élevage sélectionné » du Club Français du Chien Terre-Neuve et du Landseer (CFCTNL) dont je sollicite l'obtention.

Je m'engage à en respecter les termes et à accepter le contrôle des informations fournies, sur demande du Club ou de la SCC.

Je certifie être membre actif du CFCTNL

Je certifie ne produire que des portées inscrites au LOF

Je certifie que les reproducteurs utilisés remplissent les exigences de la cotation 3, définies par la grille de sélection du CFCTNL (tests de santé, tests de comportement, identification ADN).

Fait à Signature

Date

DOCUMENTS A JOINDRE

1. Liste des chiens présents à l'Élevage
2. Liste des reproducteurs (18 mois à 8 ans)
3. Liste des portées des deux dernières années
4. Descriptif et photos des installations (mise-bas, terrain d'ébats, chenils)
5. Certificat de capacité ou ACACED (et si besoin, actualisation)
6. SIRET (sauf dérogatoire)
7. Nom du médiateur
8. Code de déontologie daté et signé

AVIS DU CLUB POUR TRANSMISSION A LA SCC

Je soussigné (e)

Président (e) du CFCTNL

Valide le titre d'Élevage Sélectionné et demande son enregistrement pour 3 ans à compter du

Date et Signature

Statistiques des chiens inscrits

2e GROUPE

TERRE NEUVE.....115

BABY MALES.....	De 1 à 4.....	4
PUPPY MALES.....	De 5 à 6.....	2
JEUNE MALES.....	De 7 à 11.....	5
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 12 à 12.....	1
OUVERTE MALES.....	De 13 à 30.....	18
TRAVAIL MALES.....	De 31 à 32.....	2
CHAMPION MALES.....	De 33 à 36.....	4
VETERAN MALES.....	De 37 à 39.....	3
CONFIRMATION MALES.....	De 40 à 40.....	1
NE CONCOURANT PAS MALES.....	De 41 à 41.....	1
BABY FEMELLES.....	De 42 à 47.....	6
PUPPY FEMELLES.....	De 48 à 53.....	6
JEUNE FEMELLES.....	De 54 à 73.....	20
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 74 à 82.....	9
OUVERTE FEMELLES.....	De 83 à 99.....	17
TRAVAIL FEMELLES.....	De 100 à 104..	5
CHAMPION FEMELLES.....	De 105 à 107..	3
VETERAN FEMELLES.....	De 108 à 113..	6
NE CONCOURANT PAS FEMELLES.....	De 114 à 114..	1
TAN FEMELLES.....	De 115 à 115..	1

LANDSEER - TYPE CONTINENTAL EUROPÉEN..... 27

PUPPY MALES.....	De 116 à 117..	2
JEUNE MALES.....	De 118 à 118..	1
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 119 à 120..	2
OUVERTE MALES.....	De 121 à 123..	3
TRAVAIL MALES.....	De 124 à 124..	1
CHAMPION MALES.....	De 125 à 125..	1
VETERAN MALES.....	De 126 à 126..	1
PUPPY FEMELLES.....	De 127 à 127..	1
JEUNE FEMELLES.....	De 128 à 132..	5
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 133 à 133..	1
OUVERTE FEMELLES.....	De 134 à 139..	6
TRAVAIL FEMELLES.....	De 140 à 140..	1
VETERAN FEMELLES.....	De 141 à 141..	1
CONFIRMATION FEMELLES.....	De 142 à 142..	1

Soit 142 chiens inscrits pour 34 races dans le 2e Groupe

JURY

Mme DETENDER Claire (67)

TERRE NEUVE

CLASSE JEUNE Femelles : 20

CLASSE OUVERTE Femelles : 17

LANDSEER - TYPE CONTINENTAL EUROPÉEN

CLASSE PUPPY Femelles : 1

CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

CLASSE TRAVAIL Femelles : 1

CLASSE CONFIRMATION Femelles : 1

CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 9

CLASSE TRAVAIL Femelles : 5

CLASSE JEUNE Femelles : 5

CLASSE OUVERTE Femelles : 6

CLASSE VETERAN Femelles : 1

M. PAULSEN Einar (72)

TERRE NEUVE

CLASSE BABY Mâles : 4

CLASSE JEUNE Mâles : 5

CLASSE OUVERTE Mâles : 18

CLASSE CHAMPION Mâles : 4

CLASSE CONFIRMATION Mâles : 1

CLASSE PUPPY Femelles : 6

CLASSE VETERAN Femelles : 6

LANDSEER - TYPE CONTINENTAL EUROPÉEN

CLASSE PUPPY Mâles : 2

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 2

CLASSE TRAVAIL Mâles : 1

CLASSE VETERAN Mâles : 1

CLASSE PUPPY Mâles : 2

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1

CLASSE TRAVAIL Mâles : 2

CLASSE VETERAN Mâles : 3

CLASSE BABY Femelles : 6

CLASSE CHAMPION Femelles : 3

CLASSE JEUNE Mâles : 1

CLASSE OUVERTE Mâles : 3

CLASSE CHAMPION Mâles : 1

TERRE NEUVE

CLASSE BABY MALES - JUGE M. PAULSEN Einar

- 2e TRES PROMETTEUR **1** [OUKAYA FOREVER UN LONG FLEUVE TRANQUILLE](#)
LOF : ? Tat : 250269610892127 né le 12/12/2023 (OUKAYA FOREVER PLANETE AU TRESOR X OUKAYA FOREVER SANS MOT DIRE) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie
- 1er TRES PROMETTEUR **2** [OUKAYA FOREVER UN POUR TOUS TOUS POUR UN](#)
LOF : ? Tat : 250269610891958 né le 12/12/2023 (OUKAYA FOREVER PLANETE AU TRESOR X OUKAYA FOREVER SANS MOT DIRE) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie
- 3e TRES PROMETTEUR **3** [ULYSSE DES OURSONS DU VENT](#)
LOF : 059589 Tat : 250269591557039 né le 06/11/2023 (ONE-OF-LEGENDS DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE X DAYBREAKER'S I'M BACKAT OURSONS DU VENT) Prod. Mme BRASME Sandrine Prop. M. Mme THENIERE Patrick
- PROMETTEUR **4** [UNCHAIN MY HEART DE L'OCEAN DES REVES](#)
LOF : 059517 Tat : 250268781057515 né le 04/11/2023 (REY IZ ZAMKA MELVIN FOR OCEANDESREVES X (CH) PRELUDE FOR A KISS DE L'OCEAN DES REVES) Prod. Mme M. DESROCHES Isabelle et Philippe Prop. Mme M. DESROCHES Isabelle et Philippe

CLASSE PUPPY MALES - JUGE M. PAULSEN Einar

- PROMETTEUR **5** [THE BLACK STAR SAPPHIRES UNDER THE BRIDGE](#)
LOF : 059601 Tat : 250268780965222 né le 14/10/2023 (LITTLE-BIG-SOCKS DIT VALENTIN DE LA CONTREE DU MILIEU X SPIRIT DE LA BAIE DE PEMPOUL) Prod. M. GUIMIER Johann Prop. Mme CESBRON Stéphanie
- ASSEZ PROMETTEUR **6** [USKO OF THE SEVENTH WAVE](#)
LOF : 059303 Tat : 250269300312590 né le 24/08/2023 (PATCHOU DE LA TERRE DE NEAURE X NIBBLE LA ROSE OF THE SEVENTH WAVE) Prod. M. Mme FOUQUET / BIDARD-FOUQUET Prop. Mme SIRE Leatitia

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. PAULSEN Einar

- 3e TRES BON **7** [GREEN PEARL URIEN](#)
LOF : 059078 Tat : 250269591515619 né le 08/05/2023 (KING OF HELLULAND ELDORADO X GREEN PEARL STEECY) Prod. Mme GUILLOT Coralie Prop. M. BENCHERAB Florian
- BON **8** [KINDER DEL TORRESTINO](#)
LOE : 2686429 Tat : 992000003096225 né le 17/05/2023 (SUGAR DEL TORRESTINO X MOSSA DEL TORRESTINO) Prod. M. GOMEZ TINICO Francisco Prop. Mme ROLAND Sandrine
- 1er EXCELLENT CACS-J **9** [OUKAYA FOREVER THOUSAND YEARS](#)
LOI : 23161879 Tat : 250269610676851 né le 10/12/2022 (OUKAYA FOREVER RAINBOW MAKER X OUKAYA FOREVER SANS MOT DIRE) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme MENEGATTI Lisa
- 2e TRES BON **10** [THE BLACK STAR SAPPHIRES UBLACK](#)
LOF : 058871 Tat : 250269591422609 né le 18/02/2023 (STEALBEARS BOSTON X SOUL O F SILENCE DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. M. GUIMIER Johann Prop. M. GAROT Lionel
- BON **11** [USE YOUR LOVE OF SPARKLING LAKE](#)
LOF : 059135 Tat : 250269591536698 né le 23/05/2023 (RINGO DE LA BAIE DE PEMPOUL X LITTLE BEARS ALFONSINA) Prod. M. Mme RICHOMME Donovan / CIRET Samantha Prop. M. Mme RICHOMME Donovan et Samantha

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. PAULSEN Einar

1er TRES BON

12 SCHIMO'S JOHN PRINE TO DREAM'S TRUE

LOF : 059509/07808 Tat : 578094100155205 né le 20/05/2022 (NANDOBEARS INSTANTLY LOVE AT MILEOAK X SCHIMO'S FAREWELL ANGELINA) Prod. Mme SCHJELDERUP Solvi Prop. M. FAUSSOT Johann

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. PAULSEN Einar

2e EXCELLENT
RCACS**13** JEDI'S PARK RULES ARE MADE TO BE BROKEN

LOF : 056260/07635 Tat : 250268743332040 né le 23/04/2020 (DAYBREAKER'S THE WINNER TAKES IT ALL X JEDI'S PARK NEW BLACK STAR) Prod. Mme HENO Anne Prop. Mme HENO Anne

TRES BON

14 JEDI'S PARK SHEITAN

LOS : 781643 Tat : 250268743755479 né le 02/02/2021 (DAYBREAKER'S THE WINNER TAKES IT ALL X ZVEZDNIJ DAR BEATRICE) Prod. Mme HENO Anne Prop. Mme BRUGGER Mélissa

TRES BON

15 MISSISSIPPI-MISSOURI NESS

LOF : 057881/07659 Tat : 991001003943326 né le 02/10/2020 (LANDS OF ENDLESS LOVE B MISSISSIPPI MISSOURI X US MISSISSIPPI MISSOURI FAUNDLAND) Prod. Mme VELCICKA Dagmar Prop. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence

ABSENT

16 MONTEVENTO'S GIANLORENZO BERNINI

LOI : 21/48646 Tat : 380260140249547 né le 29/12/2020 (MONTEVENTO'S QUINTILIANO X MONTEVENTO'S OMNIA SOL TEMPERAT) Prod. Mme CASTELLANI Cristina Prop. Mlle VIOLET Marina

TRES BON

17 NAMASTE-VERSAILLES DU DOMAINE DU TAENNCHEL

LOF : 053282/07440 Tat : 250268501234080 né le 31/03/2017 (BOATSWAIN'S DIAMOND EYECATCHER X IPADME AMIDALA THE FORCE IS WITH ME DU DOMAINE DU TAENNCHEL) Prod. M. Mme MICHEL / MICHEL-DIEUAIDE Prop. M. MICHEL Olivier

ABSENT

18 NESKA POLITA'S NAME ME FUMAGALLI

NHSB : 3142333 Tat : 276097202625356 né le 03/07/2018 (MON BAD GONE DE L'ARCHE DES PIERRES DOREES X NESKA POLITA'S HANDSOME GEORGIA) Prod. Mme M. KUHNE Ute et Wilfried Prop. Mme BOLT SWIERSTRA Yolanda

4e EXCELLENT

19 OUKAYA FOREVER PETER PAN

LOF : 056079/07662 Tat : 250269608544404 né le 22/12/2019 (MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS X AKVIAN SONG HEAVEN SENT AT OUKAYA FOREVER) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme LOBROT Sandrine

EXCELLENT

20 OUKAYA FOREVER SOLO HAN

LOF : 057459/07707 Tat : 250269608854505 né le 08/03/2021 (MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS X OUKAYA FOREVER MAY THE FORCE BE WITH YOU) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. M. CLENQUET Olivier

1er EXCELLENT
CACCS**21** OUKAYA FOREVER TREFLE A 4 FEUILLES

Meilleur de Race

LOF : 058419 Tat : 250269610288559 né le 07/03/2022 ((CH) GOLDEN OAK WHY NOT AT OUKAYA FOREVER X OUKAYA FOREVER PERLE-DE-LAIT) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

BON

22 OWHEN DE LA PENINSULE D'AVALLON

LOF : 054653 Tat : 250268732062248 né le 19/08/2018 (I AM THE BEST DE LA PENINSULE D'AVALLON X IPOMEE DU PHARE DE ROSE BLANCHE) Prod. Mme LEGER Isabelle Prop. Mme BOIDIN Laurence

TRES BON

23 PACIFIK NORWAY DU DOMAINE DU TAENNCHEL

LOF : 055575/07679 Tat : 250268501505490 né le 13/07/2019 (HANS ANDERSEN DU DOMAINE DU TAENNCHEL X LEGENDE D'AUTOMNE DU DOMAINE DU TAENNCHEL) Prod. M. Mme MICHEL / MICHEL-DIEUAIDE Prop. M. FERNANDO Thierry

EXCELLENT	24	<u>POSEIDON THEVAINE DE LA BAIE BONAVISTA</u>	LOF : 055936/07603 Tat : 250269811744405 né le 01/12/2019 (LITTLE BEARS GARAMANTEAKA JAKE X ADDICTED TO LOVE JOURNEY OF A SEAMAN) Prod. Mme GODIN Laurence Prop. Mlle FONTAINE Dorianne
BON	25	<u>RED DIAMONDS DE LA BAIE DE PEMPOUL</u>	LOF : 056789/07720 Tat : 250269608573885 né le 10/10/2020 (NOIR DESIR DE LA BAIE DE PEMPOUL X NEROLI DE LA BAIE DE PEMPOUL) Prod. M. LE REST Patrice Prop. Mme MARCHIN Marilyne
3e EXCELLENT	26	<u>RENJO DE LA TERRE DES OURS</u>	LOF : 056841/07727 Tat : 250269590400059 né le 27/11/2020 (ZENITH DEGLI ANGELI NERI X LA FRAMBOISE DE LA TERRE DES OURS) Prod. Mme VERNET Marie-Christine Prop. Mme VERNET Marie-Christine
BON	27	<u>REY IZ ZAMKA MELVIN</u>	RKF : 6368389 Tat : 616093901638522 né le 10/01/2022 ((CH) DARKFLIGHT IZUMRUD DLYA ZAMKA MELVIN X (CH) ALEXA IZ ZAMKA MELVIN) Prod. Mme MELESHKEVICH Prop. Mme M. DESROCHES Isabelle et Philippe
ABSENT	28	<u>SAMWELL TARLY DES SEIGNEURS DES O</u>	LOSH : 1298366 Tat : 981100004526523 né le 22/09/2019 (LEROY-GETRO-GIBBS DES VALLONS DU LYS X MONICA BELLUCCI DES SEIGNEURS DES O) Prod. Mme ZAGHET Marylin Prop. M. Mme TOUSSAINT Alain et Céline
TRES BON	29	<u>SOUPCON D AMOUR OF SPARKLING LAKE</u>	LOF : 057874/07785 Tat : 250269590477508 né le 27/12/2021 (NOIR DESIR DE LA BAIE DE PEMPOUL X ADDICTED TO LOVE JOURNEY OF A SEAMAN) Prod. M. Mme RICHOMME Donovan / CIRET Samantha Prop. M. Mme RICHOMME Donovan et Samantha
TRES BON	30	<u>SWEET DE LA BAIE BLANCHE</u>	LOF : 057752/07764 Tat : 250269590638250 né le 22/10/2021 (OTTAWA DE LA BAIE BONAVISTA X JEWEL DE LA BAIE BLANCHE) Prod. M. Mme CRESSON TAHON Erick et Marie-Claude Prop. M. MARION Jean

CLASSE TRAVAIL MALES - JUGE M. PAULSEN Einar

1er EXCELLENT	31	<u>OUKAYA FOREVER PLANETE AU TRESOR</u>	LOF : 056082/07629 Tat : 250269608544341 né le 22/12/2019 (MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS X AKVIAN SONG HEAVEN SENT AT OUKAYA FOREVER) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme GIRARDOT Marylène
2e TRES BON	32	<u>PABLO PICASSO DES EMPEREURS DE L'OCEAN</u>	LOF : 055040/07579 Tat : 250269608214409 né le 23/01/2019 (ISSEHO DES VALLONS DU LYS X L'EAUD'ISSEY DE LA BAIE BLANCHE) Prod. Mme VIOLET Marina Prop. Mlle VIOLET Marina

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE M. PAULSEN Einar

1er EXCELLENT	33	<u>DAYBREAKER'S THE WINNER TAKES IT ALL</u>	LOF : 055994/07523 Tat : 616093900735121 né le 28/09/2018 (SKIPPER'S NEW WAVE KING OF HELLULAND X DAYBREAKER'S CALL ME SPELLCSTER) Prod. M. ZIOLKOWSKI Prop. Mme HENO Anne
3e EXCELLENT	34	<u>OKI DOKI DES OURSONS DU VENT</u>	LOF : 054752/07653 Tat : 250268732358103 né le 02/10/2018 (NEW ANGELS MATTHEW X LIPSTICK DES OURSONS DU VENT) Prod. Mme BRASME Sandrine Prop. M. SCHIBENY Jonan
NE PEUT ÊTRE JUGÉ	35	<u>OUKAYA FOREVER NOIX-DE-COCO</u>	LOF : 053872/07424 Tat : 250269812283886 né le 23/08/2017 (MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS X OUKAYA FOREVER JOUR-DE-TONNERRE) Prod. Mlle DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

2e EXCELLENT

36 **OUKAYA FOREVER RUSSELL CROWE**

LOF : 056326/07673 Tat : 250269608555681 né le 11/04/2020 ((CH) OUKAYA FOREVER LE GRAND AMI FOR-AKVIAN-SONG X OUKAYA FOREVER NAOMI CAMPBELL) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

CLASSE VETERAN MALES - JUGE M. PAULSEN Einar

2e EXCELLENT

37 **LEON DE LA TERRE DE NEAURE**

LOF : 050531/07186 Tat : 250268500837244 né le 26/01/2015 (NEWFIESDOG GUCCI'N GABBANA X HOURQUETTE DE LA TERRE DE NEAURE) Prod. Mlle RUIZ Karine Prop. M. CAU Joël

1er EXCELLENT
CAC-S-V

Meilleur Vétéran

38 **LITTLE-BIG-SOCKS DE LA CONTREE DU MILIEU**

LOF : 050723/07160 Tat : 250268731296103 né le 01/01/2015 (CHETWYN CHUTNEY DE LA CONTREE DU MILIEU X MERMAID'S PRIDE I'LL BE YOUR PEARL) Prod. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence Prop. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence

3e TRES BON

39 **LYNX DU CLOS SAINT CLEMENT**

LOF : 051205/07286 Tat : 250268500925586 né le 19/09/2015 (INGRES DE LA BESSIERE DE JAVOL X HELENA DU CLOS SAINT CLEMENT) Prod. Mme GRIMAL Catherine Prop. M. MICHEAU Dominique

CLASSE BABY FEMELLES - JUGE M. PAULSEN Einar

ABSENT

42 **OUKAYA FOREVER UNANIMITÉ**

LOF : ? Tat : 250269610935064 née le 12/12/2023 (OUKAYA FOREVER PLANETE AU TRESOR X OUKAYA FOREVER SANS MOT DIRE) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

ABSENT

43 **OUKAYA FOREVER UNE ENVIE D ENCORE**

LOF : EN COURS Tat : 250269610935140 née le 12/12/2023 (OUKAYA FOREVER PLANETE AU TRESOR X OUKAYA FOREVER SANS MOT DIRE) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme LAFITTE Catherine

ABSENT

44 **ULYANA DES OURSONS DU BASSIGNY**

LOF : 059477 Tat : 250268780851317 née le 20/10/2023 (TIAGO DU PLATEAU DES SERINS X LOLA DREAM'S SANS CONTREFAÇON) Prod. M. TAINTURIER Guillaume Prop. M. TAINTURIER Guillaume

PROMETTEUR

45 **UNE CRAZY BEAR DE L'OCEAN DES REVES**

LOS : 800911 Tat : 250268781057547 née le 04/11/2023 (REY IZ ZAMKA MELVIN X PRELUDE FOR A KISS DE L'OCEAN DES REVES) Prod. Mme M. DESROCHES Isabelle et Philippe Prop. Mme BRUGGER Mélissa

TRES
PROMETTEUR**46** **UPTOWN GIRL DES OURSONS DU VENT**

LOF : 059596 Tat : 250269591539075 née le 06/11/2023 (ONE-OF-LEGENDS DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE X DAYBREAKER'S I'M BACKAT OURSONS DU VENT) Prod. Mme BRASME Sandrine Prop. Mme CESBRON Stéphanie

1er TRES
PROMETTEUR

Meilleur Baby

47 **UTYKA DES OURSONS DU VENT**

LOF : 059591 Tat : 250269591539020 née le 06/11/2023 (ONE-OF-LEGENDS DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE X DAYBREAKER'S I'M BACKAT OURSONS DU VENT) Prod. Mme BRASME Sandrine Prop. Mme JIMENEZ Isabelle

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. PAULSEN EinarASSEZ
PROMETTEUR**48** **DREAM'S TRUE UNICORN**

LOF : 059387 Tat : 250269699658407 née le 15/09/2023 (MATELOT DES FLOTS D'HISSE ET EAU X DREAM'S TRUE PRETTY WOMAN) Prod. M. Mme FAUSSOT Johann / DUGUET Cécile Prop. M. FAUSSOT Johann

TRES
PROMETTEUR**49** **OUKAYA FOREVER UN POINT C'EST TOI**

LOF : 059618 Tat : 250269610877227 née le 17/08/2023 (OUKAYA FOREVER RAINBOW MAKER X OUKAYA FOREVER SOIS BELLE ET TAIS TOI) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. M. ALAUX Olivier

ASSEZ
PROMETTEUR

50 UNA STORIA IMPORTANTE OF THE SEVENTH WAVE

LOF : 059300 Tat : 250269300311982 née le 24/08/2023 (PATCHOU DE LA TERRE DE NEAURE X NIBBLE LA ROSE OF THE SEVENTH WAVE) Prod. M. Mme FOUQUET / BIDARD-FOUQUET Prop. Mme M. FOUQUET Bérangère et Laurent

TRES
PROMETTEUR

51 UNE DEUX TROIS SOLEIL DE LA CONTREE DU MILIEU

LOF : 059435 Tat : 250269591274084 née le 24/09/2023 (MISSISSIPPI-MISSOURI NESS X ORIGINAL RED SOX DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence Prop. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence

ASSEZ
PROMETTEUR

52 UPSY DAISY KALYPSO OF THE SEVENTH WAVE

LOF : 059301 Tat : 250269300312006 née le 24/08/2023 (PATCHOU DE LA TERRE DE NEAURE X NIBBLE LA ROSE OF THE SEVENTH WAVE) Prod. M. Mme FOUQUET / BIDARD-FOUQUET Prop. Mme GIRARD Danièle

1er TRES
PROMETTEUR

53 UPTOWN GIRL GLOVERTOWN DE LA CONTREE DU MILIEU

LOF : 059433 Tat : 250269591274506 née le 24/09/2023 (MISSISSIPPI-MISSOURI NESS X ORIGINAL RED SOX DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence Prop. M. BIRGY Dylan

Meilleur Puppy

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme DETENDER Claire

2e EXCELLENT

54 OUKAYA FOREVER THE POUPEE RUSSE

LOF : 059045 Tat : 250269610541862 née le 13/12/2022 ((CH) OUKAYA FOREVER NOIX-DE-COCO X (CH) OUKAYA FOREVER ROULETTE RUSSE) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

EXCELLENT

55 OUKAYA FOREVER TRESOR CACHE

LOF : 059037 Tat : 250269610676855 née le 10/12/2022 (OUKAYA FOREVER RAINBOW MAKER X OUKAYA FOREVER SANS MOT DIRE) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme GIRARDOT Marylène

1er EXCELLENT
CAC-S-J

56 OUKAYA FOREVER TU ES MON AUTRE

LOF : 059044 Tat : 250269610541952 née le 13/12/2022 ((CH) OUKAYA FOREVER NOIX-DE-COCO X (CH) OUKAYA FOREVER ROULETTE RUSSE) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

Meilleur de sexe
Opposé / Jeune

EXCELLENT

57 OUKAYA FOREVER UNION FAIT LA FORCE ASKADIA

LOF : 059220 Tat : 250269610766572 née le 06/03/2023 (OUKAYA FOREVER RAINBOW MAKER X OUKAYA FOREVER PERLE-DE-LAIT) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mlle THIEBAUT Laura

TRES BON

58 T MON REVE DE LA CONTREE DU MILIEU

LOF : 058749 Tat : 250269591273844 née le 02/12/2022 (MISSISSIPPI-MISSOURI NESS X O PEAU D ANE DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. Mme DIDIER ROLLAND Laurence Prop. M. GAUTHIEZ Bernard

3e EXCELLENT

59 THE BLACK STAR SAPPHIRES UMAMI YUZU AND HONEY

LOF : 058875 Tat : 250269591203038 née le 18/02/2023 (STEALBEARS BOSTON X SOUL O F SILENCE DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. M. GUIMIER Johann Prop. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence

4e EXCELLENT

60 THE BLACK STAR SAPPHIRES UNA BELLA ONDA NERA

LOF : 058876 Tat : 250269591203547 née le 18/02/2023 ((CH) STEALBEARS BOSTON X SOUL O F SILENCE DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. M. GUIMIER Johann Prop. Mlle VIOLET Marina

EXCELLENT

61 THE BLACK STAR SAPPHIRES UNA BELLA STORIA DAMORE

LOF : 058877 Tat : 250269591203426 née le 18/02/2023 (STEALBEARS BOSTON X SOUL O F SILENCE DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. M. GUIMIER Johann Prop. M. GUIMIER Johann

TRES BON

62 THE POWER OF LOVE DU CLOS DES ABYSSES DE PROVENCE

LOF : 058740/10354 Tat : 250269591159420 née le 07/11/2022 (CANNON BEAR' S WHERE DO WE GO X SCHIMO'S FOREVER YOUNG) Prod. Mme GUERINI Nathalie Prop. M. BROSSAUD Dimitri

TRES BON	63	<u>UBY FORTY I GOT YOU BABE DE LA BAIE BLANCHE</u>
		LOF : 058859 Tat : 250269591204943 née le 11/02/2023 (EASY RIDER PLACE ON EARTH X SHANEL DITE SWEETY DE LA BAIE BLANCHE) Prod. M. Mme CRESSON-TAHON Erick et Marie-Claude Prop. Mme M. FOUQUET Bérengère et Laurent
ABSENT	64	<u>ULKANE DU DOMAINE DE LA FLEUR DES CHAMPS</u>
		LOF : 059153 Tat : 250269101104009 née le 28/05/2023 (BLY YUMA VON DEN ZAUBERBAREN X PIXELLE DU DOMAINE DE LA FLEUR DES CHAMPS) Prod. Mme ROERE Laurence Prop. M. PAUL Jean-Christophe
EXCELLENT	65	<u>UN RAYON-DE-SOLEIL DE LA RIVE DE GLOVERTOWN</u>
		LOF : 058954 Tat : 250269610724973 née le 27/03/2023 (RIKUJI DE LA RIVE DE GLOVERTOWN X RAY -OF -SUNSHINE DE LA BAIE BONAVISTA) Prod. M. Mme BIRGY Dylan / GENNARELLI Mélanie Prop. M. BIRGY Dylan
TRES BON	66	<u>UNA PRINCIPESSA DES TOURBILLONS DE LA PAQUINE</u>
		LOF : 058942 Tat : 250268780715491 née le 31/03/2023 (OUSMANE DU PAQUIN DES HAUTS DE FEES X ROCK-AND-SWEET-GABBY DES TOURBILLONS DE LA PAQUINE) Prod. Mme MINEO Mathilde Prop. M. CARBONNIER Serge
EXCELLENT	67	<u>UNA STORIA DI FAMIGLIA DE LA RIVE DE GLOVERTOWN</u>
		LOF : 059250 Tat : 250269101144149 née le 05/06/2023 (SHOW MUST GO ON DE LA RIVE DE GLOVERTOWN X SHADOW HUNTER DE LA RIVE DE GLOVERTOWN) Prod. M. Mme BIRGY Dylan / GENNARELLI Mélanie Prop. M. BIRGY Dylan
EXCELLENT	68	<u>UNE BELLE VIE DE LA BAIE BLANCHE</u>
		LOF : 058887 Tat : 250269591155885 née le 11/03/2023 (CANNON BEAR'S WHERE DO WE GO X NUAGE DELAIT DE LA BAIE BLANCHE) Prod. M. Mme CRESSON-TAHON Erick et Marie-Claude Prop. Mme CRESSON-TAHON Marie-Claude
BON	69	<u>UNE NEOURS K2 DE LA TERRE DE NEAURE</u>
		LOF : 059050 Tat : 250269101108864 née le 07/03/2023 (RENJO DE LA TERRE DES OURS X NANDA DEVI DE LA TERRE DE NEAURE) Prod. Mlle RUIZ Karine Prop. Mme RUIZ Karine
EXCELLENT	70	<u>UNE SKJALDMO VIKING DE LA CONTREE DU MILIEU</u>
		LOF : 058865 Tat : 250269591274143 née le 26/02/2023 (MISSISSIPPI-MISSOURI NESS X ORIGINAL RED SOX DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence Prop. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence
TRES BON	71	<u>URPHEE DU DOMAINE DE LA FLEUR DES CHAMPS</u>
		LOF : 059159 Tat : 250269101104073 née le 28/05/2023 ((CH) BLY YUMA VON DEN ZAUBERBAREN X (CH) PIXELLE DU DOMAINE DE LA FLEUR DES CHAMPS) Prod. Mme ROERE Laurence Prop. Mme ROERE Laurence
TRES BON	72	<u>UTAH BEACH DES OMBRES THEVAINE</u>
		LOF : 059087 Tat : 250269591196309 née le 17/05/2023 (RADAGAST LE MAGICIEEN DE LA CONTREE DU MILIEU X OMBRE THEVAINE) Prod. Mme FONTAINE Doriane Prop. Mlle FONTAINE Doriane
TRES BON	73	<u>UTOPIA DE LA BAIE BLANCHE</u>
		LOF : 058897 Tat : 250269591165474 née le 20/03/2023 (EASY RIDER PLACE ON EARTH X PASSIONNATA DITE PAULA DE LA BAIE BLANCHE) Prod. M. Mme CRESSON-TAHON Erick et Marie-Claude Prop. M. DESFOSSES Gilles

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme DETENDER Claire

TRES BON	74	<u>MIO GRANDE AMOR GEORGINIA TESSY DE PORT KIRWAN</u>
		LOF : 059222/10294 Tat : 616093901644947 née le 16/05/2022 ((CH) MIO GRANDE AMOR AUTHENTIC SHAANDAR X OBUSH SHED NEW ADVENTURE) Prod. Mme SERZISKO Adrianna Prop. M. ARTAUD André
ABSENT	75	<u>OUKAYA FOREVER TANO AHSOKA</u>
		LOF : 058639 Tat : 250269610389491 née le 13/06/2022 (OUKAYA FOREVER PANDASTIC X OUKAYA FOREVER MAY THE FORCE BE WITH YOU) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. M. Mme TOUSSAINT Alain et Céline

2e	EXCELLENT	76	<u>OUKAYA FOREVER TEMPETE-DES-NEIGES</u>	LOF : 059028 Tat : 250269610540084 née le 10/12/2022 (OUKAYA FOREVER RAINBOW MAKER X OUKAYA FOREVER SANS MOT DIRE) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie
	EXCELLENT	77	<u>OUKAYA FOREVER THE WORLD IS NOT ENOUGH</u>	LOF : 058589 Tat : 250269610389301 née le 11/05/2022 (MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS X OUKAYA FOREVER RUN THE WORLD) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie
	EXCELLENT	78	<u>OUKAYA FOREVER THIS IS A MAN'S WORLD</u>	LOF : 058590/10307 Tat : 250269610389265 née le 11/05/2022 (MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS X OUKAYA FOREVER RUN THE WORLD) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mlle THIEBAUT Laura
4e	EXCELLENT	79	<u>OUKAYA FOREVER TREVE-DE-PLAISANTERIE</u>	LOF : 059040 Tat : 250269610539998 née le 13/12/2022 (OUKAYA FOREVER NOIX-DE-COCO X OUKAYA FOREVER ROULETTE RUSSE) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. M. JUNG Eric
	EXCELLENT	80	<u>TEMPETE DANS LA NUIT DU DOMAINE DU TAENNCHEL</u>	LOF : 058718/10324 Tat : 250268780339660 née le 16/07/2022 (NAMASTE-VERSAILLES DU DOMAINE DU TAENNCHEL X OMA FREESBY DU DOMAINE DU TAENNCHEL) Prod. M. Mme MICHEL / MICHEL-DIEUAIDE Prop. M. MICHEL Olivier
1er	EXCELLENT CACs	81	<u>THE BLACK STAR SAPPHIRES TENEL KA</u>	LOF : 058307/10339 Tat : 250269590722418 née le 30/05/2022 (SUPER PREMIUM BEAR SWEET X PELENOR-NEWFIE DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. M. GUIMIER Johann Prop. M. GUIMIER Johann
3e	EXCELLENT	82	<u>THIS MOMENTS IS ETERNITY OF SPARKLING LAKE</u>	LOF : 058563/10345 Tat : 250269590895510 née le 27/08/2022 (LITTLE BEARS GARAMANTEAKA JAKE X LITTLE BEARS ALFONSINA) Prod. M. Mme RICHOMME Donovan / CIRET Samantha Prop. Mme DENES Martine
CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme DETENDER Claire				
	EXCELLENT	83	<u>AKVIAN SONG HEAVEN SENT AT OUKAYA FOREVER</u>	RKF : 5272301 Tat : 643093300032490 née le 21/10/2017 ((CH) OUKAYA FOREVER LE GRAND AMI FOR AKVIAN SONG X AKVIAN SONG ROSEMARY) Prod. Mme KSENIA Prop. Mme DELACROIX Sophie
	EXCELLENT	84	<u>DAYBREAKER'S I'M BACKAT OURSONS DU VENT</u>	PKR : II-142106 Tat : 616093901214627 née le 11/05/2020 (PACYFIK BIS DUET WICHROVE LAKI X OUKAYA FOREVER NOBODY CAN STOP DAYBREAKER'S) Prod. M. ZIOLKOWSKI Maciej Prop. Mme BRASME Sandrine
2e	EXCELLENT	85	<u>JEDI'S PARK STERENN</u>	LOF : 057059 Tat : 250268743755895 née le 02/02/2021 (DAYBREAKER'S THE WINNER TAKES IT ALL X ZVEZDNIJ DAR BEATRICE) Prod. Mme HENO Anne Prop. Mme HENO Anne
	EXCELLENT	86	<u>O PEAU D ANE DE LA CONTREE DU MILIEU</u>	LOF : 054921/09847 Tat : 250269590056272 née le 24/10/2018 (ICE-TEA DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE X MERMAID'S PRIDE I'LL BE YOUR PEARL) Prod. Mme DIDIER ROLLAND Laurence Prop. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence
	EXCELLENT	87	<u>ORIGINAL RED SOX DE LA CONTREE DU MILIEU</u>	LOF : 054865/09829 Tat : 250269590026253 née le 08/08/2018 (ICE-TEA DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE X MOULIN ROUGE DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence Prop. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence
	ABSENT	88	<u>OUKAYA FOREVER POWERED BY EMOTIONS</u>	NHSB : 3186604 Tat : 250269608401837 née le 31/08/2019 (MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS X OUKAYA FOREVER LIBERTE DE PENSER) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme BOLT SWIERSTRA Yolanda

1er EXCELLENT	89	<u>OUKAYA FOREVER RUSSIAN ROULETTE</u>	LOF : 056834 Tat : 250269608685551 née le 17/09/2020 (MONTEVENTO'S ZAMPA DI ORSO OUKAYA X AKVIAN SONG HEAVEN SENT AT OUKAYA FOREVER) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie
EXCELLENT	90	<u>ROAZHON THEVAINE DES OURSONS DU VEXIN NORMAND</u>	LOF : 056558/10142 Tat : 250269608794257 née le 13/09/2020 (NAUTYLUS DU DOMAINE DES HAUTES PRAIRIES X ORCA DES OURSONS DU VEXIN NORMAND) Prod. Mme M. CHAPPELLIERE Martine / POUILLY Gilles Prop. Mlle FONTAINE Dorianne
ABSENT	91	<u>ROBYN DU CLAN D'EOLE</u>	LOF : 056988/10315 Tat : 250268743515142 née le 10/08/2020 (DEEP LOVE NOTHING ELSE MATTERS X JEWEL STATES DE LA FORET D'INNAMUREMENTU) Prod. M. WILCZYNSKI Freddy Prop. M. PICARD Louis-Etienne
EXCELLENT	92	<u>ROMY DES EMPEREURS DE L'OCEAN</u>	LOF : 056697/10101 Tat : 250269608787748 née le 24/10/2020 (ISSEHO DES VALLONS DU LYS X L'EAUD'ISSEY DE LA BAIE BLANCHE) Prod. Mme VIOLET Marina Prop. Mme BOULAY Isabelle
EXCELLENT	93	<u>SELECT BEAUTY OF SPARKLING LAKE</u>	LOF : 057873/10289 Tat : 250269590477371 née le 27/12/2021 (NOIR DESIR DE LA BAIE DE PEMPOUL X ADDICTED TO LOVE JOURNEY OF A SEAMAN) Prod. M. Mme RICHOMME Donovan / CIRET Samantha Prop. M. Mme RICHOMME Donovan et Samantha
EXCELLENT	94	<u>SIWALIK DE LA TERRE DE NEAURE</u>	LOF : 057322/10218 Tat : 250269590656641 née le 26/03/2021 (MCCAW DE LA TERRE DE NEAURE X LANNAPURNA DE LA TERRE DE NEAURE) Prod. Mme RUIZ Karine Prop. Mme RUIZ Karine
4e EXCELLENT	95	<u>SOUL O F SILENCE DE LA CONTREE DU MILIEU</u>	LOF : 057144/10181 Tat : 250269590519908 née le 15/02/2021 (LITTLE-BIG-SOCKS DE LA CONTREE DU MILIEU (DIT VALENTIN) X JUST-ME DES VALLONS DU LYS) Prod. Mme DIDIER ROLLAND Laurence Prop. M. GUIMIER Johann
EXCELLENT	96	<u>STAR IS BORN DU CLOS DES ABYSSES DE PROVENCE</u>	LOF : 057671/10212 Tat : 250269590633618 née le 24/08/2021 (CANNON BEAR' S WHERE DO WE GO X NEVER LET ME GO DU CLOS DES ABYSSES DE PROVENCE) Prod. Mme GUERINI Nathalie Prop. Mme CESBRON Stéphanie
EXCELLENT	97	<u>SUR-LE-TOIT-DU-MONDE DE LA TERRE DES OURS</u>	LOF : 058040 Tat : 250269590670042 née le 31/12/2021 (ANTARYAMIN DENZEL WASHINGTON X LA FRAMBOISE DE LA TERRE DES OURS) Prod. Mme VERNET Marie-Christine Prop. Mme VERNET Marie-Christine
3e EXCELLENT	98	<u>THE EDEN OF BEARS SHOW ME LOVE</u>	LOF : 057756/10237 Tat : 250269610193526 née le 26/10/2021 (TWILLIN GATE OULARE SOULEYMAN X LITTLE BEARS ANITA) Prod. Mme M. BERNARD Virginie / LEROY Clément Prop. Mlle BERNARD Virginie
EXCELLENT	99	<u>THE SEXY LADY OF SPARKLING LAKE</u>	LOF : 058097/10344 Tat : 250269590930125 née le 11/03/2022 ((CH) LITTLE BEARS GARAMANTEAKA JAKE X NANDOBEARS QUITE PERFECT LA BAIE BONAVISTA) Prod. M. Mme RICHOMME Donovan / CIRET Samantha Prop. M. Mme RICHOMME Donovan et Samantha
CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE Mme DETENDER Claire			
1er EXCELLENT RCACS	100	<u>MERMAID'S PRIDE RESCUE GIRL</u>	LOF : 056870/10145 Tat : 250268743678172 née le 27/11/2020 (MERMAID'S PRIDE ORYAN X MERMAID'S PRIDE MAYBELLE) Prod. Mme MEIRLAEN Lida Prop. M. ROUSSEL Jean-Paul
TRES BON	101	<u>NIBBLE LA ROSE OF THE SEVENTH WAVE</u>	LOF : 053495/09725 Tat : 250269802737926 née le 23/07/2017 (I BELIEVE I CAN FLY DU GOLFE DES NEREIDES X GUEISHA) Prod. M. Mme FOUQUET / BIDARD-FOUQUET Prop. Mme M. FOUQUET Bérengère et Laurent

- 3e EXCELLENT **102** [OUKAYA FOREVER RUN THE WORLD](#)
 LOF : 056249/10086 Tat : 250269608555637 née le 12/04/2020 (MONTEVENTO'S ZAMPA DI ORSO OUKAYA X OUKAYA FOREVER MA CHE BELLA) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mlle THIEBAUT Laura
- 4e TRES BON **103** [PEPITE DU DOMAINE DU TAENNCHEL](#)
 LOF : 055801 Tat : 250268501848322 née le 10/09/2019 (MURDOCK DU DOMAINE DU TAENNCHEL X MICHIGAN DU DOMAINE DU TAENNCHEL) Prod. M. Mme MICHEL / MICHEL-DIEUAIDE Prop. Mme HAMER Jocelyne
- 2e EXCELLENT **104** [SO ADDICT DES OURSONS DU VENT](#)
 LOF : 057851/10239 Tat : 250268780048570 née le 06/12/2021 (COOLBEAR'S FIREWORK X LIPSTICK DES OURSONS DU VENT) Prod. Mme BRASME Sandrine Prop. M. Mme BEGHIN Vincent et Réjane

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. PAULSEN Einar

- 1er EXCELLENT **105** [OH MY DOG DES OURSONS DU VENT](#)
 LOF : 054755/09927 Tat : 250268732443791 née le 02/10/2018 ((CH) NEW ANGELS MATTHEW X LIPSTICK DES OURSONS DU VENT) Prod. Mme BRASME Sandrine Prop. Mme BRASME Sandrine
- 3e TRES BON **106** [PIXELLE DU DOMAINE DE LA FLEUR DES CHAMPS](#)
 LOF : 055619/10000 Tat : 250268501804488 née le 24/07/2019 (LUTHER KING DU DOMAINE DE LA FLEUR DES CHAMPS X HORIZON DU DOMAINE DE LA FLEUR DES CHAMPS) Prod. Mme ROERE Laurence Prop. Mme ROERE Laurence
- 2e TRES BON **107** [RIVER TSANGPO DE LA TERRE DE NEAURE](#)
 LOF : 056243/10126 Tat : 250269590150293 née le 03/04/2020 (LHAMO-LATSO DE LA TERRE DES OURS X LANNAPURNA DE LA TERRE DE NEAURE) Prod. Mme RUIZ Karine Prop. Mme RUIZ Karine

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. PAULSEN Einar

- ABSENT **108** [BUDDIES FOR EVER MANHATTAN PRINCESS](#)
 LOSH : 1136798 Tat : 947000000390952 née le 27/11/2013 (CYD BROWN DE LA LEGENDE D'EBENE ET DE BRONZE X BUDDIES FOR EVER ICEPRINCESS) Prod. M. VAN HAAREN Philippe Prop. Mme BRUGGER Mélissa
- ABSENT **109** [I AM A LADY DU CLAN DE MOUM](#)
 LOF : 047476/08912 Tat : 250268710331752 née le 28/01/2013 (OUKAYA FOREVER AVIS-DE-TEMPETE X ELVELINDE ELENWE DES PASSAGERS DU VENT) Prod. Mme BATISSE Véronique Prop. M. VOITURIER Alain
- 1er TRES BON **110** [JARVIK DU DOMAINE DU TAENNCHEL](#)
 LOF : 050512/09306 Tat : 250268601042615 née le 25/10/2014 (CHERKAN DES GRANDS MOREAUX X FERGIE BLACK EYES PEAS FANTASIA DU DOMAINE DU TAENNCHEL) Prod. M. Mme MICHEL / MICHEL-DIEUAIDE Prop. Mme GABRIEL Agnes
- 3e TRES BON **111** [JORGYA DE LA BAIE BLANCHE](#)
 LOF : 050427/09355 Tat : 250268712264417 née le 24/12/2014 (HAWACS DE LA BAIE BLANCHE X MERMAID'S PRIDE GLAMOUR FOR BAIE BLANCHE) Prod. M. Mme CRESSON-TAHON Erick et Marie-Claude Prop. Mme CRESSON-TAHON Marie-Claude
- 2e TRES BON **112** [LETCHI](#)
 LOF : 051499/09555 Tat : 250269606599541 née le 10/11/2015 (ISE-STAR-WHITE X GUEYNOLA DU PARADIS DES ANGES NOIRS) Prod. M. JEAN Sébastien Prop. Mlle FONTAINE Dorianne
- ABSENT **113** [MYA DU DOMAINE DE FLAMBEAU](#)
 LOF : 051795/09450 Tat : 250269802697495 née le 19/03/2016 (ICE-TEA DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE X HOPE FOR HOMETOWN GLORY DU PAYS DE BROCELIANDE) Prod. Mme PARDILLOS-SEGUET Nathalie Prop. Mme MINEO Mathilde

CLASSE TAN FEMELLES - JUGE M. PAULSEN Einar

ABSENT **115** SYRA

T.I. : ? Tat : 250268743938785 née le 22/06/2021 (T.I. X T.I.) Prod. ? Prop. M. PICARD Louis-Etienne

LANDSEER - TYPE CONTINENTAL EUROPÉEN

CLASSE PUPPY MALES - JUGE M. PAULSEN Einar

ASSEZ PROMETTEUR **116** UBAC DE LA LANDE DE MONTECOUPLET

LOF : 004423 Tat : 250269610855660 né le 01/09/2023 (DENNY VON DER SILBERDISTEL X PASTEL CHRISTINE) Prod. Mme LALY Anne-Lyse Prop. M. PETIT Clément

ASSEZ PROMETTEUR **117** ULAK DU DOMAINE DU BOUTLANDE

LOF : 004410 Tat : 250269591188007 né le 29/07/2023 (COOPER X SORYHA DEI MONTI ERNICI) Prod. Mme MAUPETIT Marie-Laure Prop. Mme MAUPETIT Marie-Laure

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. PAULSEN Einar

NE PEUT ÊTRE JUGÉ **118** U2 DU DOMAINE DE L'ERABLE

LOF : 004387 Tat : 250269591186538 né le 06/05/2023 (NEVEN DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE X ROZENN DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE) Prod. Mme GIRAUDON Nathalie Prop. Mme GIRAUDON Nathalie

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. PAULSEN Einar

1er TRES BON **119** FIZZ FROM PARADISE OF THE GIANT MOUNTAIN

CMKU : Is/1124/22 Tat : 967000010447938 né le 20/08/2022 (MCCLLOUD VOM NEBELWALD X EILA VON DER SILBERDISTEL) Prod. Mme DRABKOVA Petra Prop. Mme MAUPETIT Marie-Laure

ABSENT **120** TEAL'C DU VAL D'ORMYNE

LOF : 004330 Tat : 250269610476098 né le 25/09/2022 (POSHMARK LAD DES PANDAS DES TERRES ROUGES X PERLE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE) Prod. Mme CARRE Stéphanie Prop. M. Mme CORNET Pascal

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. PAULSEN Einar

1er TRES BON **121** CYPIS KATEMORI

LOF : 004316/00526 Tat : 616093900839659 né le 23/02/2019 (ANDY VOM KREUZFELSEN X DEMI CZUBARYK) Prod. Mme DWORNIK-RZECZYCKA Ewa Prop. Mme LALY Anne-Lyse

DISQUALIFIÉ **122** SAMY DU DOMAINE DE VAL KURLANDE

LOF : 004283 Tat : 250269608990902 né le 15/12/2021 (DENNY VON DER SILBERDISTEL X VON VEVEY OXYHAME DEI MONTI ERNICI) Prod. Mme LHULLERY Chantal Prop. M. METIVIER Lionel

2e TRES BON **123** SECRET GARDEN DES PANDAS DES TERRES ROUGES

LOF : 004192/00530 Tat : 250269608865911 né le 21/02/2021 (NIGHT RANGER DES PANDAS DES TERRES ROUGES X NAGINI OF EASY WHITE) Prod. Mme RASIGADE Noémie Prop. Mlle MONTMAIN Christine

CLASSE TRAVAIL MALES - JUGE M. PAULSEN Einar

1er EXCELLENT **124** OBIWAN DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE

LOF : 003955/00521 Tat : 250269811340329 né le 13/08/2018 (ROSCO VOM HASETAL X BAHIA VOM MARIENBERG) Prod. Mme SAUVIGNAT Peggy Prop. M. GEFROY Philippe

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE M. PAULSEN Einar

1er EXCELLENT **125** COOPER

Meilleur de Race

LOF : 004240/00522 Tat : 380260043883687 né le 16/12/2019 (AKITO VOM GRAF TOGGENBURG X DALIA FROM ISTRALAND) Prod. Mme STASOLLA Ilenia Prop. Mme MAUPETIT Marie-Laure

CLASSE VETERAN MALES - JUGE M. PAULSEN Einar

1er TRES BON **126** [IPSO DE L'ODYSSEE DES ANGES](#)

LOF : 003467/00463 Tat : 250268731074084 né le 22/10/2013 (TEELPHRYD DU DOMAINE DE VAL KURLANDE X EMIE DE L'ODYSSEE DES ANGES) Prod. M. HAYNE William Prop. M. ANDRE Gilles

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme DETENDER Claire

PROMETTEUR **127** [UNITY DE LA LANDE DE MONTECOUPLÉ](#)

LOF : 004421 Tat : 250269610855337 née le 01/09/2023 (DENNY VON DER SILBERDISTEL X PASTEL CHRISTINE) Prod. Mme LALY Anne-Lyse Prop. Mme LALY Anne-Lyse

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme DETENDER Claire

TRES BON **128** [BRICIOLA DEL FIOR DEL LAGO](#)

LOI : 23113059 Tat : 380260044855821 née le 14/05/2023 (GOODBYE YELLOW BRICK ROAD X FUNNY VOM KREUEFELSEN) Prod. Mme COMINELLI Marta Prop. Mme LALY Anne-Lyse

4e TRES BON **129** [FRIDA BARBA DI BATELINA](#)

SPKP : 480 Tat : 941000027483715 née le 07/05/2023 (FUERZA REAL DON DARIO X BATYRA TOBI MIRACLE STAR) Prod. Mme VRAVUSKOVA Dominika Prop. Mme LALY Anne-Lyse

1er EXCELLENT **130** [ULTIME DU DOMAINE DU BOUTLANDE](#)

CACs-J

Meilleur de sexe
Opposé / Jeune

LOF : 004358 Tat : 250269591236447 née le 05/02/2023 (COOPER X NEYGHE DU DOMAINE DE VAL KURLANDE) Prod. Mme MAUPETIT Marie-Laure Prop. Mme MAUPETIT Marie-Laure

2e EXCELLENT **131** [ULTRA DU DOMAINE DU BOUTLANDE](#)

LOF : 004357 Tat : 250269591235906 née le 05/02/2023 (COOPER X NEYGHE DU DOMAINE DE VAL KURLANDE) Prod. Mme MAUPETIT Marie-Laure Prop. Mme MAUPETIT Marie-Laure

3e TRES BON **132** [URCA DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE](#)

LOF : 004381 Tat : 250269610745905 née le 06/05/2023 (ROKFOR IZ UNIKALNOY KOLLEKTSII X CAYANA VOM SANFTEN LOWEN) Prod. Mme SAUVIGNAT Peggy Prop. Mlle BONNET Annabel

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme DETENDER Claire

1er EXCELLENT **133** [TEKILA DU DOMAINE DU BOUTLANDE](#)

CACs

LOF : 004314 Tat : 250269590810429 née le 20/07/2022 (COOPER X PIN UP DU DOMAINE DU BOUTLANDE) Prod. Mme MAUPETIT Marie-Laure Prop. Mme MAUPETIT Marie-Laure

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme DETENDER Claire

2e EXCELLENT **134** [DAKINI VOM KLONHOF](#)

LOS : 780742 Tat : 756095310069308 née le 04/04/2021 (CARLOS VON WÜRTTEMBERG X BELINDA VOM KLONHOF) Prod. Mme HUSER Karin Prop. Mlle MONTMAIN Christine

4e TRES BON **135** [NEYKA DE LA TRIBU LANDKA](#)

LOF : 003871/00622 Tat : 250268712584719 née le 13/05/2017 (TAYLOR VOM HASETAL X JEYNA) Prod. Mme REBOUL Karine Prop. Mme REBOUL Karine

1er EXCELLENT **136** [PURLHY DU TEMPLE D'EREBOR](#)

RCACs

LOF : 004063/00637 Tat : 250269608527811 née le 01/10/2019 (DENNY VON DER SILBERDISTEL X MEYLHIA DU DOMAINE DE VAL KURLANDE) Prod. Mlle MORTIER Anaïs Prop. Mlle MORTIER Anaïs

TRES BON **137** [ROZENN DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE](#)

LOF : 004128/00646 Tat : 250269608468094 née le 16/04/2020 (FUERZA REAL DON DOLCE VITA X JEEPSY DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE) Prod. Mme SAUVIGNAT Peggy Prop. Mme GIRAUDON Nathalie

TRES BON **138** [SONNY DEL FIORE LAGO](#)

LOI : 22143458 Tat : 380260044809302 née le 18/06/2022 (CROCODILE ROCK X FUNNY VOM KREUEFELSEN) Prod. Mme COMINELLI Marta Prop. Mme LALY Anne-Lyse

3e EXCELLENT 139 SWING DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE

LOF : 004251/00659 Tat : 250269610245259 née le 17/11/2021 (FUERZA REAL DON DOLCE VITA X OHANA DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE) Prod. Mme SAUVIGNAT Peggy Prop. Mme SAUVIGNAT Peggy

CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE Mme DETENDER Claire**1er TRES BON 140 RHAPSODIE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE**

LOF : 004145/00647 Tat : 250269608652320 née le 02/10/2020 (FUERZA REAL DON DOLCE VITA X OHANA DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE) Prod. Mme SAUVIGNAT Peggy Prop. M. GEFFROY Philippe

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE Mme DETENDER Claire**1er TRES BON 141 JEYNA**

LOF : 003624/00568 Tat : 250269606330966 née le 26/10/2014 (ETU DU MAS D'ELRONDE X GUIMAUVE DU MAS D'ELRONDE) Prod. Mme GALLIFET Stéphanie Prop. Mme REBOUL Karine

Liste des exposants
N.E.TERRE-NEUVE et LANDSEER dimanche 14 avril 2024

A

ALAUD Olivier 542, route de la Dombes La Croix 01240 ST ANDRE LE BOUCHOUX	49
ANDRE Gilles N° 1- Les Muriers 03190 ESTIVAREILLES	126
ARTAUD André ()	74
AVOT Julie 124, rue Gauthier 59400 CAMBRAI	142

B

BEGHIN Vincent et Réjane 55, rue du Rapois 70290 PLANCHER BAS	41-104
BENCHERAB Florian ()	7
BERNARD Virginie ()	98
BIRGY Dylan ()	53-65-67
BOIDIN Laurence ()	22
BOLT SWIERSTRA Yolanda ()	18-88
BONNET Annabel ()	132
BOULAY Isabelle ()	92
BRASME Sandrine 770, route de Brunenc 82400 GOUDOURVILLE	84-105
BROSSAUD Dimitri 2, St Joseph 44440 JOUE SUR ERDRE	62
BRUGGER Mélissa ()	14-45-108

C

CARBONNIER Serge 29B, rue de Marseille 60590 FLAVACOURT	66
CAU Joël ()	37
CESBRON Stéphanie La Vieille Prée 49340CHANTELOUP LES BOIS	5-46-96
CLENQUET Olivier 155, rue de la Place du Château 59274 MARQUILLIES	20
CORNET Pascal ()	120
CRESSON-TAHON Marie-Claude Le Pillon 48, allée du Vieux Chêne 33125 LOUCHATS	68-111

D

DELACROIX Sophie Le Marnizot 71390 BUXY	!-21-35-36-42-54-56-76-77-83-89-114
DENES Martine ()	82
DESFOSSÉS Gilles ()	73
DESROCHES Isabelle et Philippe 19, route de Bérardier 38200 JARDIN	4-27
DIDIER-ROLLAND Laurence ()	5-38-51-59-70-86-87

F

FAUSSOT Johann 142, Pulteau 85390 BAZOGES EN PAREDS	12-48
FERNANDO Thierry 19, rue de Valenton 94440 VILLECRESNES	23
FONTAINE Dorianne 8, le Tertre 35460 TREMBLAY	24-72-90-112
FOUQUET Bérengère et Laurent 7, l'Aubépine 85190 BEAULIEU SOUS LA ROCHE	50-63-101

G

GABRIEL Agnes 35, rue Gabriel Péri 91480 QUINCY SOUS SENART	110
GAROT Lionel ()	10
GAUTHIEZ Bernard 1002, rue de Bellenville 62113 SAILLY LABOURSE	58
GEFFROY Philippe ()	124-140
GIRARD Danièle 3, route de Lagnet 33380 MIOS	52
GIRARDOT Marylène ()	31-55

GIRAUDON Nathalie 2, route de Marçais 18200 ORCENAIS	118-137
GUIMIER Johann ()	61-81-95

H

HAMER Jocelyne ()	103
HENO Anne 54, Kergueno 56240 PLOUAY	13-33-85

J

JIMENEZ Isabelle 8, route des Néfriers 89140 VILLENAVOTTE	47
JUNG Eric 1, Grande Rue de Bey 71620 BEY	79

L

LAFITTE Catherine 6, allée des Pivoines 62360 HESDIN L'ABBE	43
LALY Anne-Lyse La Fresnaye sur Chedouet 8, lieu-dit la Bauge 72600 VILLENEUVE EN PERSEIGNE 21-127-128-129-138	
LOBROT Sandrine ()	19

M

MARCHIN Marilyne 740, route de Poilly 45500 ST MARTIN SUR OCRE	25
MARION Jean Chemin du Paradis 18300 SANCERRE	30
MAUPETIT Marie-Laure Le Haut Boutlande 35560 BAZOUGES LA PEROUSE	17-119-125-130-131-133
MENEGATTI Lisa ()	9
METIVIER Lionel 6, place du 8 Mai 1945 72800 THOREE LES PINS	122
MICHEAU Dominique La Berlasse 18600 SANCOINS	39
MICHEL Olivier 8, chemin Brunnmatten 68590 THANNENKIRCH	17-80
MINEO Mathilde 66, route d'Ouilly 14100 FIRFOL	113
MONTMAIN Christine Le Collet des Infernious 83136 FORCALQUEIRET	123-134
MORTIER Anaïs 1, rue de Malerne 28500 VERNOUILLET	136
MUSSET Marinette Le Mas Coline 7, chemin de Peuroche 23300 LA SOUTERRAINE	40

P

PAUL Jean-Christophe 20, rue Edouard Vaillant 59199 HERGNIES	64
PETIT Clément ()	116
PICARD Louis-Etienne ()	91-115

R

REBOUL Karine 150, chemin du Tracol 07600 LABASTIDE SUR BESORGUES	135-141
RICHOMME Donovan et Samantha La Bégnrière Kennel Newfoundland 41160 BREVAINVILLE	11-29-93-99
ROERE Laurence 2569, route de Watten 59630 ST PIERRE BROUCK	71-106
ROLAND Sandrine 124, rue Pré des Dames 5300 ANDENNE (BELGIQUE)	8
ROUSSEL Jean-Paul ()	100
RUIZ Karine Maison dou Luc 65230 CIZOS	69-94-107

S

SAUVIGNAT Peggy 254, route de la Tour Blanche 24650 CHANCELADE	139
SCHIBENY Jonan 26, rue de l'Eglise 90200 LEPUIX	34
SIRE Leatitia 22, la Martinière Exireuil 79400 EXIREUIL	6

T

TAINTURIER Guillaume ()	44
THENIERE Patrick 92, rue Jean Moulin 45500 GIEN	3
THIEBAUT Laura ()	57-78-102

V

VERNET Marie-Christine 892, route des Grottes 06530 ST CEZAIRE

26-97

VIOLET Marina 6, route de la Gaspaterie 50390 BESNEVILLE

16-32-60

VOITURIER Alain 29, rue Paul Cotasson 77166 EVRY GREGY SUR YERRE

109

DÉLICIEUSEMENT SAIN



LE CHOIX DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

Offrez à votre compagnon une alimentation de qualité supérieure, conçue avec amour et expertise. Faites le choix de la santé et du bien-être avec nos produits, car votre fidèle ami mérite ce qu'il a de mieux. Rejoignez-nous dans notre engagement envers une alimentation de qualité et faites de chaque repas un moment de bonheur et de vitalité pour votre animal de compagnie.



DÉCOUVREZ NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA QUALITÉ

Découvrez la différence avec notre marque Beef-Cut, préparés avec soin et expertise. Chez nous, la qualité commence par la sélection rigoureuse de viande fraîche, provenant exclusivement de nos éleveurs partenaires qui privilégient le bien-être animal en offrant un élevage en plein air. Cette approche garantit non seulement une alimentation de qualité supérieure mais aussi une contribution à un mode de vie plus sain pour nos compagnons à quatre pattes.

Une Nutrition de Qualité Supérieure

Nous sommes fiers de vous offrir des aliments riches en protéines, avec un minimum de 65% de viande, dont au moins 35% de viandes fraîches. Une qualité de nos protéines obtenus grâce à une cuisson à basse température qui préserve au mieux les nutriments essentiels. Nos croquettes sont élaborées avec une attention particulière : elles sont cuites dans leur propre bouillon afin de conserver tous les avantages nutritionnels et d'offrir un goût authentique et un arôme naturellement délicieux. Car chez Beef Cut, il n'y a aucun conservateur ni arôme chimique.

L'Innovation au Service de la Saveur

Ce qui nous distingue également, c'est notre processus unique de réinjection des graisses naturelles dans chacune de nos croquettes. Grâce à notre technologie innovante de maturation intelligente, nous assurons une distribution uniforme des graisses, garantissant ainsi une expérience gustative optimale pour votre animal de compagnie à chaque bouchée.

Tarifs professionnels sur demande.
contact@beef-cut.com

 **BEEF-CUT**
Signature ALIMENTATION



NATURAL BREED

Croquettes Naturelles pour Chiens et Chats

4 Gammes pour mieux vous servir !

SUPREME - CANINE - FRESH - WILD

**Protéines de viandes
Sans céréales
Bénéfice des légumes**



www.naturalbreed.com

Tél 06 86 40 39 83

